

volonté notre

Bulletin de l' Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-45 leurs Enfants et Amis
Fondateur Isi Blum (Cleitman)

La haine a frappé !

L'Union est profondément bouleversée par les tragiques événements qui viennent de frapper les U.S.A., ce mardi 11 septembre 2001.

Il serait trop réducteur de désigner le conflit du Proche-Orient comme la cause de cette tragédie.

Il nous faut avec certitude remonter à la récente guerre du Golfe, aux conflits du Kosovo, de la Tchétchénie et de l'Afghanistan, où l'extrémisme islamique a joué et joue un rôle fondamental.

Nous accusons les extrémistes islamiques et certains pays arabes (qui possèdent les richesses pétrolières) d'avoir abandonné les Palestiniens dans des camps et dans des conditions d'hygiène et sociales épouvantables ne pouvant engendrer que la haine.

Cet abcès qui n'a cessé de croître n'a pu aboutir qu'à l'exacerbation de la violence.

Nous déplorons que certains se soient réjoui d'un massacre aussi terrifiant.

Notre Association qui combat en permanence pour la paix dans l'intérêt de toutes les parties concernées, en appelle à toutes les personnes de bonne volonté, quelles que soient leurs origines, pour réaliser un barrage contre le déferlement de l'obscurantisme et de la barbarie.



Nous exprimons au peuple américain nos condoléances les plus émues et notre plus grande solidarité.

Le Président	J. Okonowski
Le co-Président	D. Szejnbaum
Le Secrétaire Général	H. Stainber

Télégramme à l'Ambassade des Etats-Unis

AMBASSADE DES ETATS UNIS
Monsieur l'Ambassadeur,

L'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, leurs Enfants et Amis dont les membres ont combattu la barbarie nazie en s'engageant massivement dans les armées alliées et qui n'oublient pas le rôle joué par les États Unis dans la Seconde Guerre Mondiale exprime au peuple Américain sa plus grande émotion et sa plus grande solidarité dans les heures tragiques qu'il vient de vivre.

Le Président
Joseph Okonowski

Faut-il libérer Papon, pour mieux mettre fin aux révélations historiques insupportables aux yeux de certains ?

Curieuse controverse à propos du maintien ou non en détention de Maurice Papon. Curieuses interventions de trop nombreuses personnalités juives et non des moindres (anciens ministres, et mêmes historiens qui se croient obligé de descendre dans l'arène de l'actualité) en faveur de la libération de l'ancien préfet qui fut le penseur et l'organisateur des rafles, des internements et de l'expédition au camp de Drancy, anti-chambre d'Auschwitz, de plusieurs milliers de Juifs, enfants compris, de la région bordelaise. Curieuse insistance à vouloir ainsi tourner la page d'une tragédie si longtemps occultée et à peine entrouverte. Curieuses déclarations solennelles itératives déjà exprimées en leur temps par les trois présidents de la République Française ayant précédé Jacques Chirac : Georges Pompidou qui s'opposa au jugement de l'ancien chef milicien tortionnaire et assassin Paul Touvier, Valéry Giscard d'Estaing qui laissa traîner l'instruction de l'ancien secrétaire général de la Police de Vichy, René Bousquet, organisateur et exécutant des rafles du Vel d'hiv, devenu après guerre, l'ami et le financier de nombreux hommes politiques de droite et de gauche et enfin François Mitterrand qui lui aussi s'est opposé aux procès Bousquet et Papon.

Pourquoi tant de personnalités craignaient et craignent encore que l'on fasse aujourd'hui toute la lumière sur Vichy ?

Maurice Papon libéré, cela contribuerait sans aucun doute à libérer les angoisses de certains. Maintenu en



prison. Papon est en quelque sorte l'œil qui, dans la tombe, regardait Caïn. Alors que viennent faire en cette galère nos grandes personnalités juives. Nous ne sommes nullement convaincus par les réponses qu'elles nous ont faites.

Quant à nous, nous restons fidèles à l'engagement moral qui devrait être celui de tous les Juifs, ni pardon ni oubli.

P. S. : Monsieur Papon restera en prison, la Cour Européenne de Justice vient de le débouter de sa plainte contre la France. Nous sommes amplement satisfaits de cette décision.

D. D.

Lettre ouverte à Monsieur Badinter

Notre Union vous exprime sa plus grande colère et sa non moins grande réprobation

Notre Union rassemble les engagés volontaires et les résistants juifs qui ont combattu l'occupant nazi et son dévoué serviteur, le gouvernement de Vichy. Ils n'ont pas été, et encore moins leurs familles, épargnés par la barbarie antisémite. Certains d'entre eux, alors qu'ils étaient prisonniers de guerre en Allemagne, ont eu leur femme et leurs enfants rafles et internés, par les autorités françaises et livrés à leurs bourreaux pour être déportés et assassinés. Notre Union compte également parmi ses membres, des centaines et des centaines d'orphelins dont les parents ont été exterminés. Notre Union vous exprime sa plus grande colère et sa non moins grande réprobation pour votre inqualifiable déclaration en faveur de la libération de Maurice Papon. Comment ne pas rapprocher celle-ci de votre intervention intempestive en Juillet 1992 en faveur du président de la République François Mitterrand lequel s'entêtait à fleurir chaque année la tombe de Pétain alors qu'il avait été condamné pour ses responsabilités et ses crimes. François Mitterrand qui avait tout fait pour éviter que se tienne le procès de son ami Bousquet responsable des dramatiques rafles du 16 juillet 1942 et le même encore qui, sa vie durant, freina jusqu'à l'empêcher le procès Papon. L'assistance outrée vous faisait honte, vous êtes vous alors écrié. Nous ressentons aujourd'hui à votre égard bien plus que de la honte. Nous ne pouvons admettre qu'un fils de déporté se permette de blesser ainsi les

victimes rescapées et les familles exterminées. Vous êtes de ces bons apôtres juifs qui affirment que la reconnaissance de la responsabilité de la France dans la persécution et la mort des Juifs et les diverses formes de réparations mises en place, mettent un terme à la dette morale et matérielle de la France à l'égard des Juifs. Les crimes de Vichy ont été reconnus comme crimes contre l'humanité. Ceux-ci sont à jamais imprescriptibles. Il a fallu attendre plus de cinquante ans pour qu'une brèche soit ouverte dans le mur du silence. Non monsieur Badinter, nous ne serons jamais quittes, la reconnaissance des responsabilités de la France et les "réparations" ne peuvent en aucune façon régler la dette, elle aussi imprescriptible, des persécuteurs et des bourreaux. Ainsi vous vous voulez magnanime avec un homme qui fut sans pitié pour tous ceux, vieillards, hommes, femmes et enfants qu'il envoya à la mort. Monsieur Papon mourra tranquillement dans son lit, sans manquer de rien et sans avoir exprimé la moindre excuse ni le moindre remord. La sollicitude dont il bénéficie est à opposer à celle qu'il a refusée dans les années quarante à toutes ses victimes. Papon doit rester en prison, il n'y a rien d'inhumain à cela. Rien ne pourra jamais apaiser nos blessures. Justice a été prononcée après une trop longue attente. La libération de Papon serait une insulte aux victimes, aux familles et à l'Histoire.

Pour l'Union : Joseph Okonowski, Président,
David Szejnbaum, Co-Président
Simon Grobman, Co-Président.

Si vous recherchez des documents militaires : écrire à

Monsieur le Général Commandant la Légion Etrangère (DRH)
Bureau des Anciens de la Légion Etrangère (BALE)
B. P. 38 19998 Marseille Armées
tel : 04 42 18 82 81 fax : 04 42 18 82 82

A propos du conflit sur les orphelins de déportés "

Ils avaient d'abord subi l'affront du port de l'étoile jaune.

déportation

Tracer un signe égal entre enfants de déportés de la Résistance et enfants de parents juifs, c'est ignorer plusieurs faits d'importance et, d'abord, que ce sont les nazis qui ont établi la différence "Courrier des lecteurs" daté 6-7 août). Après l'arrestation et la déportation de son père pour faits de résistance, mon mari n'a pas eu besoin de se cacher ni de changer de nom, pas plus que sa mère, commerçante dans une petite ville de province, qui a pu continuer (même dans la difficulté) son

activité. Si cela avait été nécessaire, son enfant pouvait être accueilli chez n'importe quelle personne de sa famille ou relation, sans que cela mette ces personnes ou l'enfant en danger. Il en allait tout autrement des enfants juifs : ils avaient d'abord subi l'affront du port de l'étoile jaune, l'interdiction d'accès aux lieux publics (cinémas, jardins, musées...), l'obligation de voyager dans le dernier wagon du métro, le couvre-feu à 20 heures, le tampon «Juif » en grosses lettres rouges sur leur carte d'alimentation. Puis avec les premières rafles, nul refuge possible dans leur famille elle-même pourchassée. Ces enfants étaient partis de chez eux en catastrophe, sans aucun souvenir familial, pas même une photo pour les rattacher à leur passé. Ils

étaient casés au petit bonheur la chance, souvent sous un faux nom et même un faux prénom, toujours à la merci d'une dénonciation. Après la guerre ils retrouvaient, s'ils avaient beaucoup de chance, une mère, un père ou un frère rescapé de la déportation, sinon personne (...). Bien sûr, on peut toujours dire qu'une compensation financière ne changera rien à tout cela. A quelques-uns, elle donnera quelques facilités pour une fin de vie moins difficile. A d'autres, moins nécessaires, elle permettra de participer à l'œuvre de mémoire.

R. Alezard, Paris

In le Monde du 18 août 2000, avec l'aimable autorisation de l'auteur.

A propos de la commission Draï sur les spoliations

spoliation

A ce jour, aucune règle ni critère ni barème n'ont été établis et des requérants à des pertes semblables se voient proposer des sommes bien différentes.

Nous sommes quelque peu interloqués, voire assez inquiets, sur la façon dont se déroulent les séances et les décisions d'attribution de "réparations" de la commission Draï. A ce jour, aucune règle, ni critère, ni barème n'ont été établis et des requérants à des pertes semblables se voient proposer des sommes bien différentes. Tout semble dépendre de l'application et du bon vouloir du référent nommé par le président Draï pour suivre,

monter et présenter à la commission le dossier. Par ailleurs, il a été affirmé à maintes reprises que la commission jugerait sur une éventuelle réparation en tenant compte plus de l'aspect moral que des preuves matérielles. La réalité en est tout-à-fait différente, puisque de nombreuses enquêtes sont diligentées en France, en Allemagne et en Israël pour trouver les éléments permettant ou non de prétendre à réparation. Cela pose un problème moral grave à notre sens, c'est que la commission Draï se base sur les réparations allemandes effectuées dans les années 60 pour justifier un rejet, en s'appuyant sur le fait qu'une personne ne peut toucher deux fois pour le même préjudice. S'agit-il du même préjudice alors que la France, dans ces années-là n'avait pas encore reconnu sa responsabilité

dans la persécution et la spoliation des Juifs de France. L'argent des réparations allemandes peut-il compenser et effacer la responsabilité et la complicité des crimes contre l'humanité commis par l'Etat de Vichy. En serait-il de même s'il s'agissait d'un cas de droit commun ? La question finale est de savoir s'il s'agit de réparation ou de restitution ! Le plus troublant est que nous apprenons par la voie du " Journal officiel " que tous les membres, experts, conseils et fonctionnaires sont rémunérés; certains, outre des salaires qui s'ajoutent à des retraites, perçoivent une indemnité par dossier traité. L'Etat d'un côté, semble très pointilleux pour indemniser les spoliés et de l'autre il semble très généreux avec les serviteurs de l'Etat.

David Douvette.

La situation en Israël

Dans notre précédent " Notre Volonté " nous avons dénoncé les déviations sémantiques et la manipulation des images concernant les douloureux et tragiques événements qui ne cessent d'envenimer les relations entre Arabes, Palestiniens et Israéliens. Nous avons réagi en multipliant nos interventions tant auprès de ministres, qu'auprès de responsables des partis et des mouvements politiques et de la plupart des médias. Si depuis l'on a pu constater un certain rééquilibrage de l'information, on n'en constate pas moins encore aujourd'hui, la persistance de trop nombreuses déviations. En raison de la situation malheureusement toujours d'une cruelle actualité, nous pensons judicieux de porter à la connaissance de nos membres quelques réponses aux lettres que nous

avons adressées en leur temps et que nous avons publiées dans "Notre Volonté". (voir page 6)

Nous restons grandement préoccupés par les événements et nous réitérons avec force nos vœux pour que se renoue le dialogue entre Palestiniens et Israéliens, pour que des accords justes pour les uns comme pour les autres mettent en place une bonne et saine cohabitation, pour que les deux peuples s'admettent et se respectent mutuellement et qu'enfin cessent les terribles actes de terrorisme et de guerre qui ensanglantent Israël. Seuls des accords sérieux et durables pourront assurer la paix à laquelle tout le monde aspire.

Quoiqu'il en soit, nous souhaitons courage et espoir à nos familles, à nos amis, et à tout le peuple d'Israël.

David Szejnbaum

Compte rendu du secrétaire général

Simon Grobman

Chers amis. C'est un grand plaisir de vous retrouver à ces deux Assemblées générales, ordinaire traditionnelle et extraordinaire, cette dernière destinée à approuver la modification des statuts de l'Union et vous tenir informés des nouvelles dispositions à prendre, pour mettre les "Lauriers Roses" en conformité avec les exigences du code de la santé.

Notre activité ne s'est pas ralentie. Jamais, nos programmes et rencontres n'ont été aussi nombreux et variés, drainant des centaines d'adhérents.

Ce succès n'est pas dû au hasard, c'est le résultat du travail accompli d'une manière collégiale par les membres du secrétariat et les actifs des commissions dont les compétences se complètent. Chacun, à son poste de responsabilité, s'investit totalement, contribuant ainsi à la renommée de l'Union dans la Communauté. Nous assumons fidèlement notre serment de perpétuer la mémoire de nos pères, engagés volontaires et résistants.

Notre organisation participe aux différentes commémorations : au cimetière d'Ivry en hommage aux héros de l'affiche rouge, au square Rajman, avec les FFDJF, à la pose d'une plaque en mémoire du jeune résistant Henry Tuschklaper, fusillé à 17 ans, à la cérémonie du Vel d'hiv, à la pose des plaques dans les écoles en souvenir des enfants morts en déportation, au Martyr Juif Inconnu, à l'inauguration de l'Allée des Justes, et, comme chaque année, une délégation s'est rendue, en grand nombre aux cérémonies de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande.

À l'UDAC, à l'UFAC et à la Fédération des Anciens Combattants des 2 guerres, nous sommes représentés par nos amis : Szulim Malach, Paul Roche, Yvan Korolitski et notre président Jo Okonowski, aux FFDJF par Léon Tsévery et au CRIF, par David Douvette et Simon Grobman.

En mai 2001, c'est à notre Président

qu'est revenu l'honneur de raviver la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu.

Et le dimanche 27 mai a eu lieu la traditionnelle cérémonie de Bagneux, dont le monument sous lequel reposent 70 de nos soldats morts au champ d'honneur a été officiellement déclaré "carré militaire".

Depuis la création de l'Etat d'Israël en 1948, en peuple souverain, les Israéliens ont toujours élu démocratiquement leurs dirigeants. Le soutien que nous leur avons apporté par nos nombreuses réalisations sociales, n'a jamais fait défaut. Quelles que soient nos opinions personnelles, nous ne pouvons nous ingérer dans leurs affaires intérieures ni être donateurs de "bons conseils". Toutefois, nous souhaitons ardemment la reprise du dialogue, avec l'espoir que Sharon et son gouvernement de coalition, trouveront comme l'a fait Begin en son temps, les chemins qui mèneront à cette paix indispensable à la vie de la région. Les dérives tendancieuses des médias relayant sans objectivité les événements d'Israël, ont permis aux vieux démons antisémites de renaître et de s'amplifier. Nous nous sommes engagés en protestant contre les outrances de la rue et des médias. N'a-t-on pas crié "Mort aux Juifs" dans certaines manifestations, la répétition tendancieuse d'état "juif" au lieu "d'Israël". Récemment, au journal de 20 h, nous avons appris, sidérés, qu'Alois Bruner n'aurait fait déporter de France, que quelques centaines de Juifs ! Ils ont innocemment confondu quelques centaines et 24 000, et surtout oublié les derniers trains bourrés d'enfants juifs en bas âge que ce sinistre personnage avec une volonté féroce d'extermination, a organisé en juillet 1944. De même, nous nous élevons contre les prises de position de certaines personnalités de notre communauté se prononçant en faveur de la libération de Papon : Maître Badinter, le rabbin Bernheim, ont ravi l'avocat Varaut et Le Pen qui affirment carrément l'innocence de Papon.

La "Coordination des Enfants Juifs de France", survivants de la Shoah a été créée en 1998 pour que soient reconnus les droits légitimes de tous les enfants juifs victimes des persécutions antisémites de Vichy. Parmi ses fondateurs ani-

més de la ferme volonté d'aboutir, figurent six membres de l'Union et je me fais un plaisir de rendre hommage à leur dévouement en les nommant : Rosette Wielblad, Marcel Trajster, Claude Sonsino, Léon Zylberstein, David Douvette, Simon Grobman. Depuis sa création, neuf organisations représentatives de l'immense majorité des victimes ont adhéré au mouvement. Le décret Jospin de juillet 2000 a reconnu la qualité spécifique des orphelins de parents déportés. Mais la Coordination poursuivra son action tant que tous les enfants survivants de la Shoah n'auront pas obtenu cette reconnaissance.

En accueillant dans nos locaux l'Amicale des Anciens des Foyers de la Commission Centrale de l'Enfance, en mettant à leur disposition le matériel technique et logistique qui leur était indispensable, nous sommes heureux d'avoir pu contribuer à la réalisation de leur bel album "Les Maisons de notre Enfance" dont l'intérêt historique est d'une importance capitale. Les artisans de cette belle réalisation ont apprécié la sympathie chaleureuse dont ils ont fait l'objet, d'ores et déjà, ils ont trouvé le chemin familier du 26 rue du Renard. Il ne reste que quelques exemplaires de cet album, aussi, je vous conseille vivement de vous le procurer. Dimanche dernier, il s'est passé un événement qui a fait la joie des petits et des grands : nous avons fêté Pourim dans notre local. Déguisés pour la circonstance, une cinquantaine de nos petits-enfants, "ounzèrè ainicler", accompagnés de leurs jeunes parents, en présence de nos anciens, donc quatre générations, nous nous sommes retrouvés dans une ambiance des plus joyeuses pour écouter l'histoire d'Esther dite et chantée. Nul doute que tous, nous nous souviendrons de la prestation gracieuse de Gérard et Sylvie, du goûter, des friandises, des masques et des crécelles. Mis à part le succès remporté, le fait majeur est d'avoir réussi à ce que nos filles et nos fils aient pu, en pleine convivialité, en se rencontrant, faire plus ample connaissance.

Affaire à suivre. Je vous remercie, chers amis, de m'avoir prêté attention.

Renseignements au 0 1 4 2 7 7 7 3 3 2

Bridge	Tournois	mercredi	14 - 18 h avec F. Goldstein	Peinture	mardi	10 - 12 h / 14 - 16 h	F. zulman
Bridge	Débutant	vendredi	14 - 17 h J. Amiel	Visites de Paris		selon programme	N. Grobman
Chorale		jeudi	18 h 30 - 21 h 30 H. Ferrand				
Echecs	sauf	mercredi	14 - 18 h	Yiddish	niveau	1) vendredi 11 - 13 h, 2) jeudi 10 h 30 - 12 h 30, 3) jeudi 15 - 17 h	Batia Baum
La mémoire	selon programme		D. Szejnbaum				
L'Opéra	selon programme		P. Goldfinger				

No s
activités

La résolution adoptée par l'Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs, leurs Enfants et Amis s'est tenue le 18 mars 2001, 26 rue du Renard, 75004 Paris.

- Elle approuve le rapport moral et le compte-rendu financier présentés par le Comité sortant.

- Dans le but de renforcer ses actions et son efficacité dans tous les domaines où l'Union s'investit, l'Assemblée générale extraordinaire approuve les modifications des Statuts qui lui sont présentement soumises.

- L'Assemblée générale se réjouit du bon fonctionnement général de l'organisation et estime que les objectifs fixés par la précédente Assemblée générale ont été non seulement atteints mais très largement dépassés.

- Elle se félicite de la haute tenue et du renom de sa cérémonie annuelle à Bagneux devant le monument érigé en hommage aux Engagés Volontaires Juifs morts au Champ d'honneur, monument promu depuis 1996 au rang de carré militaire national.

- Elle se félicite également de la participation de l'Union à toutes les cérémonies en hommage aux combattants des armées régulières alliées et de la Résistance, comme à celles en hommage aux victimes de la barbarie vichyste et nazie (Vel d'hiv, Drancy, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, plaques des écoles, etc.)

- L'Assemblée générale approuve l'activité de la Commission Sociale et la décision de développer celle-ci pour mieux répondre aux besoins actuels de ses adhérents confrontés, en raison de leur grand âge, à de nombreux problèmes.

- Elle s'enorgueillit notamment de l'excellent fonctionnement de sa maison de suite et de repos, les "Lauriers Roses".

- Elle se félicite de la bonne marche de la Commission du Dernier Devoir.

- L'Assemblée générale approuve le travail effectué par les représentants de l'Union dans les diverses instances de l'UFAC et fait siennes toutes les prises de position et toutes les résolutions relatives à la défense des intérêts moraux et matériels des anciens combattants, plus particulièrement toutes celles dénonçant le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme.

- Elle approuve le travail effectué par les représentants de l'Union au sein du Crif et s'associe pleinement à toutes les actions entreprises par lui dans les domaines de la mémoire et de la défense des intérêts de la Communauté Juive en France.

- Elle reste vigilante quant à l'émergence, sous quelques formes que ce soit et d'où qu'elles viennent, des différentes expressions du négationnisme, du révisionnisme et de l'antisémitisme qui en découlent.

- Elle s'inquiète notamment des scores électoraux obtenus par l'extrême droite néo-fasciste et néo-nazie notamment en Belgique, en Suisse, en Hollande et en Italie, comme elle s'inquiète de la banalisation de sa participation au gouvernement autrichien.



- L'Histoire et la Mémoire sont des garants de cette vigilance ; c'est pourquoi l'Assemblée générale est particulière-

ment satisfaite de l'important travail réalisé par la Commission de la Mémoire et encourage celle-ci à poursuivre l'immense tâche qu'elle s'est fixée.

- L'Assemblée générale salue l'excellent travail accompli dans les diverses activités culturelles et de loisirs de l'Union et de la grande réussite de toutes les fêtes organisées et plus particulièrement celle de fin d'année.



- L'Assemblée générale donne mandat à l'Union pour accorder au peuple israélien comme elle l'a toujours fait depuis sa création, son aide morale et matérielle dans les domaines de la mémoire et de l'action sociale.

- Elle se préoccupe et s'inquiète de l'évolution de la situation en Israël et formule l'espoir qu'une issue pacifique soit trouvée au plus tôt et qu'enfin tous les peuples de la région pourront cohabiter dans la paix.

- L'Assemblée générale donne mandat au nouveau Comité pour poursuivre et développer son action générale, son œuvre sociale, sa contribution à l'Histoire et à la Mémoire, ses activités culturelles et sa contribution à la défense du patrimoine Yiddish.

- L'Assemblée générale donne mandat aux instances dirigeantes de l'Union pour que celle-ci soit présente et active dans les différentes manifestations publiques communautaires et autres, qui seront organisées pour la défense de la démocratie, des droits moraux et sociaux des anciens combattants et ceux de la Communauté juive tant en France que partout ailleurs.

Modification des Statuts

Les Statuts de l'Union ont subi depuis leur première rédaction de nombreuses modifications, amendements et innovations.

Les circonstances de la mise en place de la nouvelle législation concernant les Associations régies comme la nôtre par la loi de Juillet 1901, législation appliquée depuis le 1er Janvier 2000, nous ont conduit à établir une nouvelle rédaction de nos statuts appropriée et conforme à cette nouvelle législation qui nous a offert l'opportunité de les étoffer et de les préciser.

Les modifications et innovations principales concernent :

- l'objet social qui constitue le fondement moral de nos engagements et de nos perspectives quant à la Mémoire, l'Histoire et la défense des intérêts des Anciens Combattants, Engagés Volontaires Juifs 1939-1945 et de leur famille.

- les conditions d'adhésion à l'Union,

- le fonctionnement de l'Association,

- le montant de la cotisation annuelle, porté de 120 à 150 francs.

- l'accès aux différentes instances de direction,

- la définition et le rôle des diverses Commissions sociale, culturelle et autres,

- la gestion de notre patrimoine,

- la gestion des "Lauriers Roses", notre maison de santé et de convalescence,

- ainsi que diverses autres mises en conformité propres à l'ensemble des Associations régies par la loi de 1901.

Chaque adhérent peut, à sa demande, recevoir ces textes qui sont depuis le 18 mars dernier, notre "Loi".

Nous procédons à l'établissement d'un opuscule sur l'ensemble des Statuts qui sera adressé très prochainement à tous les membres de l'Union.

Les dirigeants de l'Union (2001)

le Bureau

M. Chaim BELLER Président d'honneur

M. Joseph OKONOWSKI Président
M. David SZEJNBAUM Copräsident
M. Simon GROBMAN CoPrésident
Mme Rosette BENIERE Trésorière
M. Henri STAINBER Secrétaire Général

et

M. Nathan SAPIR Vice-Président
M. François SZULMAN Vice-Président
M. Szulim MALACH Vice-Président

forment le Secrétariat

Mme Rose JARAUD Trésorière Adjointe
Mme Ida APELOIG Secrétaire Gle Adjointe
Dr. Michel CUKIERMAN
M. Paul ROCHE Porte drapeau
Mme Claire FALINOWER
Mme Nadia GROBMAN
M. Emile JARAUD
Mme Rosette WIELBLAD
M. Léon ZYLBERSZTAJN
M. Henri ZYTNICKI

avec

M. Jean BRAUMAN	M. Yvan KOROLITSKI
M. Jean CELNIK	M. Gilles MITTELMAN
M. Joseph CYWINER	Mme Christiane NOBLET
M. Paul ETCHERAND	M. André PANCZER
M. Léon FELLMANN	Mme Sarah ROZENBERG
M. Paul FIHMAN	Mme Pauline SAPIR
Mme Paulette GOLDFINGER	M. Max SARCEY
M. Jacques GRINBLATAS	M. Chaim SZTABOWICZ
Mme Céline HAUSZWALB	M. Louis TEICHER
Mme Micheline KNOLL	M. Marcel TRAJSTER
M. René KNOLL	M. Charles WIELBLAD
M. Raphaël KONOPNICKI	

constituent le Comité

Les commissions constituées concernent :
les finances, Levens, le social, le journal " Notre Volonté ", la mémoire, le yiddish, la culture,
la chorale, les sorties dans Paris, le bridge, l'Opéra, le local.

Nous serons représentés par :
au CRIF : Ilex Beller, David Szejnbaum et Simon Grobman.
à l'UFAC et à l'UDAC : Jo Okonowski, Yvan Korolitski, Szulim Malach, Paul Roche.
à l'AFMA : David Szejnbaum, François Szulman.
à la Fédération des A. C. J. 14/18 et 39/45 : Ilex Beller et Jo Okonowski.
aux FFDJF : Léon Tsevery

La cérémonie de la Flamme a eu lieu le mardi 15 mai 2001 à l'Arc de Triomphe
et cette fois encore ce fut le tour de notre association de procéder à ce geste symbolique.



Compte rendu du coordinateur des activités.

Quel bilan ! Tout d'abord, la cérémonie de Bagneux, l'instant solennel de la vie de notre association, puis le Banquet, toujours un grand succès. Ensuite ces activités transformant notre local en véritable ruche : la commission de la mémoire : 60 enregistrements, des conférences, participations aux cérémonies liées à la mémoire, la préparation d'une exposition sur l'Engagement, la chorale : 50 participants, un répertoire de plus en plus étoffé, nombreuses participations à des manifestations, dont la pose des plaques dans les écoles. Le cours de yiddish : une ambiance studieuse, où l'humour et le plaisir sont de mise, le cours de peinture : 5^{ème} année déjà, vernissage très fréquenté, une fresque magistrale, une superbe exposition des œuvres le 26 juin 2001. Les visites dans Paris, régulières et variées : les musées Juif, Balzac, Jean-Moulin, le Châtelet, la Samar... Théâtre :

"une petite fille privilégiée". Soirées à l'Opéra : Casse-noisette, l'école de danse, Nabucco, Don Giovanni, la Dame de pique, Peter Grimmès, Faust, Roméo et Juliette, les contes d'Hoffmann. Les soirées musicales : Kl-ezmer et jazz. Les conférences : le camp de Soudeilles, "Blouses blanches et étoiles jaunes", les peintres juifs dans l'Ecole de Paris, l'astronomie "Au cœur des Etoiles", le Sentier... et "Les Maisons de Notre Enfance". La fête de fin d'année qui présente un cabaret Yiddish avec quatre chanteuses. Les voyages que nous organisons sont très demandés parce que réussis : Israël, Amsterdam, Londres. Les expositions : 50^{ème} anniversaire de l'Union, et celle de notre ami André Panczer sur Jacques Prévert. Les après-midi enfantines : notre avenir !!! Fievel, Pourim..., le vidéo-cinéma : Oncle Moses, Tèvi le laitier, les juifs chantent le blues... et bientôt : Esther Street. Le bridge, toujours très fréquenté. Le journal Notre Volonté (dont la nouvelle politique éditoriale est très largement appréciée).

Saluons et remercions pour leur travail, les amis très actifs qui se dépensent sans compter pour animer notre Association.

Notre sondage : 123 réponses pleines de suggestions et de propositions pour nous aider à déterminer ce que nous voulons faire à l'avenir. Quelle relève, comment et sous quelles formes intéresser les nouvelles générations, enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants ? Les buts de notre Union : historique, devoir de mémoire, pérennisation, doivent s'adapter au monde qui évolue.

Pour l'avenir de notre Union, nous devons développer l'Action Sociale, développer nos relations avec les autres associations, trouver des activités pour attirer les jeunes générations qui seront un jour nos "héritiers".

Comme vous voyez, les sujets de réflexion ne manquent pas. Et si nous voulons que le prochain bilan soit aussi bon, alors, activons-nous.

Henri Stainber

" Dis Papy, c'est quoi la retraite ? "

Les réponses....(extraits)

Nous avons reçu quelques réponses à nos lettres de protestations à propos des glissements sémantiques et de manipulations d'images concernant les tragiques événements d'Israël, les textes intégraux peuvent être consultés à l'Union.



Les agressions antisémites, les attentats perpétrés contre des synagogues et écoles un peu partout en France sont intolérables.

Tous, ensemble, unanimes, continuons inlassablement à promouvoir le respect de tous, continuons à combattre toutes les formes de racisme, de discrimination et d'intolérance.

Patrick Gaubert

Notre parti a très clairement condamné tous les actes antisémites en contribuant à isoler ceux qui s'en rendent coupables. Nous avons d'ailleurs décidé de soutenir toutes les démarches qui seraient engagées devant la justice pour faire condamner les auteurs de propos et d'actes racistes.

Nous avons agi ainsi, comme nous le faisons chaque fois que l'antisémitisme réapparaît, au nom de nos valeurs et de notre engagement progressiste, solidaire et antiraciste.

Parti communiste

Monique Dagorn

Je comprends parfaitement l'émotion que vous manifestez et que nous partageons.

Les attentats antisémites qui ont eu lieu, les propos de même nature qui sont tenus ici ou là sont intolérables.

En revanche, je ne puis admettre que, de près ou de loin, vous nous en fassiez supporter la responsabilité.

Je reste, en revanche, persuadé que nous resterons tous ensemble pour lutter contre toutes manifestations de racisme de quelque nature que ce soit. Michel Tubiana

Nous accusons bonne réception de votre lettre du 20 octobre, et partageons avec vous votre profonde indignation à propos des slogans antisémites, tels que « Mort aux Juifs ! » proférés par des extrémistes le 7 octobre dernier.

En revanche, nous ne pouvons accepter que vous assimiliez la manifestation organisée par plus de soixante organisations, syndicats et partis politiques, qui avait pour but de rappeler leur profond attachement à la Paix au Proche-Orient, avec les auteurs d'expressions racistes et antisémites, contre lesquelles, du reste, notre Mouvement a porté plainte. Pierre Mairat. Mouloud Aounit



LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

La cérémonie de Bagneux

Monsieur Georges Doussin, représentant de l'UFAC

Nous voici de nouveau réunis en ce cimetière de Bagneux pour commémorer les sacrifices consentis par les Combattants Juifs engagés dans les combats contre l'invasion de la France par les troupes hitlériennes.

Au nom de l'Union Française des Associations d'Anciens Combattants et de Victimes de Guerre, je veux apporter ici un message de solidarité totale avec cette initiative annuelle.

Plus de 60 ans après les tragédies de Mai-Juin 1940 qui après l'occupation de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et de la Belgique était une nouvelle étape dans le martyre de toute l'Europe placée sous le joug nazi, il est vital pour le présent et pour l'avenir des générations nouvelles, de ne pas oublier et de continuer à tirer des leçons d'un passé qui pèse encore lourdement sur le destin non seulement de l'Europe mais de toute l'humanité.

En cette période où l'histoire des peuples est profondément marquée par la recherche des dominations économiques, militaires et politiques, sans res-

pect pour les valeurs humanistes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, il nous faut faire connaître aux jeunes générations les exemples de toutes celles et de tous ceux qui sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie, pour combattre " la chose immonde " et " défendre l'indépendance des nations et le droit à la dignité humaine pour tous les peuples ".

Les combattants juifs de ces années de violence, d'esclavage, de massacres et de famines ont pris toute leur part dans cette lutte pour la liberté et la vie. Ils ont conquis à jamais pour tous leurs frères le droit au respect et à la fraternité humaine. Tant que la société des hommes n'aura pas vaincu l'intolérance, la xénophobie et le racisme, le " ventre restera fécond d'où a surgi la chose immonde ". Aujourd'hui, sur tous les continents de la terre, les conflits et les guerres continuent d'entretenir le mépris des autres, la violence et la haine, l'exploitation des plus faibles et des plus pauvres.

Seule la culture de la paix, la volonté de construire un " ordre international de soli-

darité et de fraternité ", diamétralement opposé à une mondialisation de la puissance de l'argent et des armes, permettra la survie pour nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants. C'est pour ce rêve là que les héros juifs comme les autres héros de la seconde guerre mondiale ont donné leur vie.

Que nos efforts communs d'aujourd'hui pour la paix et pour l'amitié entre tous les peuples du monde, conditions incontournables de la liberté et de la dignité humaine, voient le plus bel hommage aux sacrifices des héros de ces temps dramatiques de la guerre contre les nazis.

Ils sont morts sans connaître la victoire ! Que nos victoires d'aujourd'hui et de demain sur les guerres et sur la misère des peuples voient les récoltes des moissons qu'ils ont arrosées de leur sang. Vivent enfin la paix et le bonheur qu'ils nous ont offert par le don de leur vie. C'est à nous qu'il appartient de continuer leur combat.

Liste des personnalités présentes.

Médecin Général Henri Delorme - sous directeur à l'action Scientifique et Technique à la direction centrale du Service de Santé des Armées représentant M. Alain Richard Ministre de la Défense.

M. Jean-François Jobez - directeur Interdépartemental - représentant Mr Jean-Pierre Masseret Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale Chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Paris Ile de France

Mr Théo Graber directeur du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants représentant M. Elie Barnavi - Ambassadeur d'Israël.

Madame Odette Christienne - adjointe au Maire de Paris chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire - représentant M. Bertrand Delanoe - Maire de Paris, l'ingénieur Général Munnich - président de la Fédération des Anciens Combattants Juifs

M. Manek Weintraub - membre du Comité Exécutif du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France - représentant M. Cukierman - président

M. Georges Doussin - vice-président de l'Union Française des Anciens Combattants.

M. Jacques Groult - président de l'Union Départementale des Anciens Combattants M. Jacques Bravo - Maire du 9^e Arr. de Paris.

Madame Favre et M. Manonviller représentant M. Mellon - Maire de Montrouge M. Jean-Michel Rosenfeld - adjoint au Maire du 20^e Arr. de Paris.

Madame Boudjenah Galiene représentant Madame Jambu Député maire de Bagneux.

M. Pierre Shapira - adjoint au Maire du 2^e Arr. de Paris.

Madame Liliane Capelle - adjointe représentant M. Georges Sarre - Maire du 11^e Arr. de Paris.

M. Henri Bulawko - président de l'Association des Anciens Déportés Juifs de France.

M. Illex Beller - président d'honneur de l'Union des Engagés Volontaires Anciens Combattants Juifs 1939-1945 leurs Enfants et Amis.

M. Jacques Grynberg - membre du bureau

représentant M. Robert Créange Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes.

M. Léon Masliah - directeur honoraire général du Consistoire Israélite de France et conseiller de Mr Jean Kahn.

M. Christian de Larqué - secrétaire général de l'Association Républicaine des Anciens Combattants M. Michel Basso - président départemental des Hauts de Seine de l'Association Républicaine des Anciens Combattants.

M. Roger Fichtenberg - président de l'Union des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre du 11^e Arr. de Paris.

Madame Stepha Skurnik - présidente de l'Union des Sociétés Juives de France. M. Jacques Zylbermann. représentant, Madame Jeannette Moreau présidente de l'Association pour la Fondation Mémoires d'Auschwitz.

M. Michel Polinowski - représentant Me Serge Klarfeld - président de l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France.

M. Raphaël Konopnicki - président de l'Amicale de Liaison des Anciens Résistants Juifs

Madame Stocanne - présidente de l'Association des Dardanelles et Fronts d'Orient.

M. Jean Brauman représentant M. Georges Loinger - président de l'Association des Anciens de la Résistance Juive en France.

M. Darno Maffini - président de l'Union Générale des Engagés Volontaires Résistants Etrangers.

M. Ronsegma - vice président de l'Union Générale des Engagés Volontaires Résistants Etrangers.

M. le Rabbin Korsia. administrateur du Souvenir Français représentant le Général de Persin président du Souvenir Français et M. le Grand Rabbin de France Struk.

M. Zelman Brajer - représentant M. Bulawko président de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France.

M. David Fuchs - secrétaire général du Cercle Bernard Lazare.

M. Malkiel Benamara - ministre officiant.

La cérémonie de Bagneux

M. WEINTRAUB - membre du comité exécutif du C.R.I.F

Au nom du CRIF, permettez-moi de vous remercier de faire partie de votre organisation. Nous ne sommes plus très nombreux à être gardiens de la mémoire et les historiens se substituent désormais aux témoins en choisissant les événements selon les grilles qui leur sont particulières. Vous, Mesdames et Messieurs, êtes encore les gardiens de cette mémoire qui nous est particulièrement chère, la mémoire du combat juif contre le monstre

nazi, d'un combat dans l'honneur pour la liberté et la démocratie. Avoir été un engagé volontaire juif, il y a 60 ans, exigeait un courage sans pareil car aux risques habituels du champ de bataille s'ajoutait le danger d'un " traitement spécial " pour les juifs en cas de capture. Merci de ce que vous avez été, de ce que vous êtes, et de ce que vous faites encore aujourd'hui pour l'honneur, pour la patrie et pour la mémoire.

Nous avons été honorés par la présence des porte-drapeaux des associations suivantes : FNACA 13e, Mémoire Juive de Paris, ARAC de Choisy le Roi, ACPG CATM TOE de Charenton-le-pont, CATPGTO de Cachan, ADACPG CATM des Hauts de Seine, FFDJF, ARJF, 22e RMVE, ACPG CACM TOE de Charenton St-Maurice, FNDIRP de Romainville-St-Maurice, qui entouraient nos deux drapeaux : UEVACJEA et Mutuelle de l'UEVACJEA.

Nous avons reçu du secrétariat particulier du Grand Rabbin de France, le courrier suivant :

Monsieur le Président, J'ai eu l'honneur de représenter le Grand Rabbin de France, ainsi que le Président général du souvenir Français lors de la très émouvante cérémonie de dimanche dernier, au cimetière de Bagneux. Je tiens à vous féliciter pour la force de votre message, et pour le courage de vos déclarations, en particulier concernant la situation en Israël.

Croyez, Monsieur le président en l'annonce de mes sentiments respectueux..

Haïm Korsia

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue au Rabbin Korsia parmi nos adhérents

La cérémonie de Bagneux

27 mai 2001

Allocution de Joseph Okonowski, président de l'Union

Tous ces régiments allèrent au feu.

Chaque année, à la date anniversaire de mai-juin 1940, nous nous retrouvons devant ce monument au pied duquel reposent 70 de nos camarades ramenés de tous les champs de bataille. Ils représentent une toute petite partie des morts aux combats de Narvik, des Ardennes, de la Somme et de l'Aisne. Comme l'avaient fait avant eux les Engagés Volontaires Juifs de la guerre 1914-1918, ils ont fait le sacrifice de leur vie pour leur patrie d'adoption, la France. Dès la déclaration de la guerre en septembre 1939, des juifs d'origine étrangère s'engagent massivement dans l'armée française, des étrangers de plus de 50 nationalités s'engagèrent. Les juifs de l'Europe de l'Est et des Balkans furent les plus nombreux. Les 11^e, 12^e étrangers et la demi-brigade de la Légion étrangère furent formés à la Valbonne. Les 21^e, 22^e, 23^e Régiments de Marche de Volontaires Etrangers à Barcarès. Tous ces régiments allèrent au feu.

Beaucoup de volontaires périrent sur les champs de bataille. Jetés dans le conflit à peine formés, sous équipés, ils firent preuve d'un courage exceptionnel.

Le 22 RMVE fut cité à l'ordre de l'Armée, une des rares citations de la guerre 39-40, et la croix de guerre avec Palme lui fut attribuée à juste titre.

L'histoire de la guerre 39-45 et le rôle des étrangers et des juifs en particulier reste à écrire. Les Engagés Volontaires Juifs étrangers, ceux de la Résistance et ceux de la France libre, ont tous leur place dans l'histoire de France. L'opinion publique ignore cette épopée.

Les Engagés Volontaires ont fait la preuve du non-fondé de l'affirmation persistante que les Juifs sont allés comme des moutons à l'abattoir. La plupart des rescapés de la guerre 1940 furent faits prisonniers et envoyés en Allemagne, dans des camps disciplinaires comme Rawa Ruska ou Hohenfels.

Ceux qui échappèrent à la captivité furent, au même titre que tous les juifs de France, persécutés, dépouillés de leurs biens, internés par la police française et livrés à leurs bourreaux hitlériens, leurs enfants, leurs femmes, leurs parents, ne furent pas épargnés. 70 000 déportés furent exterminés dont 10 000 enfants.

Nous nous permettons, devant ce monument, d'évoquer les événements qui se déroulent et qui ont un rapport avec notre engagement.

Le siècle que nous quittons a connu, entre autres, deux guerres mondiales, la Révolution d'octobre, les guerres colo-

niales, la guerre d'Espagne, le génocide hitlérien avec 6 millions de victimes, l'avènement de l'Etat d'Israël, la bombe atomique, le voyage dans la lune, la chute du mur de Berlin, la disparition de l'hitlérisme et du stalinisme. Mais il nous laisse un avenir incertain, des séquelles subsistent, des foyers de guerre et de barbarie un peu partout, le racisme, des intérêts, des religions s'affrontent.

Le Moyen-Orient est une de nos préoccupations.

Petit pays entouré de plus de 100 millions d'arabes, Israël a absorbé une partie des survivants de la Shoah, la plupart des juifs de l'Est musulman et une partie des juifs soviétiques.

Pour des raisons historiques, nous sommes attachés à la survie de l'Etat d'Israël qui symbolise la fin de notre solitude.

Seuls les Israéliens et les Palestiniens peuvent résoudre leurs différends.

Nous déplorons tous les morts, qu'ils soient Israéliens ou Palestiniens.

Nous regrettons qu'Israël soit condamné par les médias mondiaux.

Les torts sont réciproques, et le rejet unilatéral n'est pas justifié.

Les conclusions du rapport Mitchell sont plus équilibrées dans leurs évaluations. Nous demandons à la France d'être plus équilibrée dans ses positions vis à vis d'Israël.



La France était, en ce qui concerne les Juifs, unique, puisqu'elle avait inventé l'émancipation et l'avait imposée au reste de l'Europe. Nous n'oublions pas que cela a pris fin le 3 octobre 1940, jour de la promulgation du statut des juifs par le gouvernement du maréchal Pétain.

Nous n'oublions pas qu'il y eut des Justes en France, qui malgré le danger ont permis de sauver de nombreuses vies.

Il a fallu plus d'un demi-siècle pour qu'enfin le président de la République, M. Jacques Chirac, affirme l'indiscutable faute collective du gouvernement Pétain dans la persécution des juifs de France.

Les négationnistes continuent leur travail néfaste. Notre Union continue inlassablement un travail de mémoire et de lutte contre l'intolérance.

Une nouvelle génération a pris la relève



dans notre organisation : ce sont les enfants de nos anciens combattants, des enfants cachés de parents déportés et tous nos amis qui prennent la relève et continueront de perpétuer le sacrifice des Engagés Volontaires anciens combattants. La nouvelle génération a su mieux que l'ancienne obtenir des résultats tangibles.

La Commission Matteotti met en évidence le caractère incontestable des spoliations dont les juifs furent victimes et les menèrent à leur tragique destin.

Je tiens à rendre hommage à Serge Klarsfeld pour le travail considérable qu'il accomplit.

Nous tenons à saluer les nouvelles générations qui prennent la relève et dirigent notre Union. Un mot de remerciements à notre chorale Mit a Tam qui nous rappelle nos racines en chantant en yiddish, langue maternelle de la plupart de nos parents.

C'est peut-être la dernière fois qu'un ancien des régiments de marche de volontaires étrangers de la guerre 40 prend la parole dans ce carré militaire.

Non messieurs les censeurs, il n'y a pas de lobby juif, les juifs ont le même comportement civique que tous les citoyens et votent selon leurs convictions.

Notre pays est la France fraternelle et généreuse qui au long des siècles a accueilli tous les étrangers qui sont venus à elle. La France est composée de ceux qui l'ont choisie et ont su faire le sacrifice de leur vie pour que leurs enfants et petits enfants fassent partie intégrante de la République Française.

Continuons à perpétuer le souvenir de ceux qui se sacrifièrent pour leur pays d'adoption et pour la liberté.

Honneur aux combattants volontaires juifs, gloire pour tous ceux qui versèrent leur sang pour notre Liberté.

La cérémonie de Bagneux

Monsieur Simon Grobman, coprésident de l'UEVACJEA

Au nom de tous mes camarades, je vous remercie, Monsieur le Président, pour les paroles affectueuses que vous venez de nous adresser. Devant ce monument sous lequel reposent 70 soldats ramenés des divers champs de bataille, il est important de rappeler que dès 1939, nos pères se sont engagés pour défendre la France, leur patrie d'adoption et ont combattu vaillamment sur tous les fronts, aux côtés de l'armée française.

Nous, la génération des enfants de la Shoah, qui avons subi la peur, le rejet, l'humiliation. Nous, les enfants cachés ayant enfoui au plus profond de nous-mêmes le désarroi suprême de la séparation du père, de la mère, l'angoisse de leur absence, de leur devenir. Nous, qui avons porté le tissu jaune, cette étoile qui nous marquait : devant la vague d'un antisémitisme

renaissant, nous, les derniers à pouvoir encore témoigner, nous avons le devoir de transmettre la mémoire de notre vécu afin que les générations futures ne revivent pas ces temps terribles qui ont brisé notre enfance, qui ont fait de nous des adultes avant l'âge en nous frustrant de notre adolescence.

Nous remercions chaleureusement les représentants des pouvoirs civils et militaires, les représentants des associations, les porte-drapeaux, le clairon de la musique principale de l'armée de terre, la chorale "Mit a Tam" et son chef de chœur, le rabbin Malkiel Benamara, ainsi que tous les participants qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette commémoration.

Nous invitons les personnalités à venir saluer les porte-drapeaux. Merci à tous.

Les maisons de notre enfance

Un peuple qui n'a pas de mémoire est un peuple qui n'a pas d'histoire.

Des enfants rescapés de la Shoah témoignent

Plus que l'anéantissement de la moitié de la communauté juive mondiale, l'assassinat d'un million et demi d'enfants juifs est, et restera la plus grande barbarie de toute l'Histoire de l'humanité. La France fut hélas entre 1940 et 1944 le théâtre d'une partie de cette tragédie. 11 000 enfants de moins de 15 ans furent exterminés.

Plus vulnérables, les enfants subirent un sort plus cruel : rafles, brutalement séparés de leurs parents, internés dans des conditions souvent pires que celles des adultes et déportés dans des conditions particulièrement horribles. La mortalité pendant le voyage oscille entre 20 et 80 % selon les convois. Les rescapés des trains furent immédiatement gazés et brûlés quelques minutes après leur arrivée à Auschwitz.

Consciente du danger qui menace plus particulièrement les enfants, la Résistance juive met en œuvre des réseaux de convoyage et des caches avec l'aide de familles d'accueil et d'institutions chrétiennes. La grande majorité des enfants sont bien accueillis et bien traités.

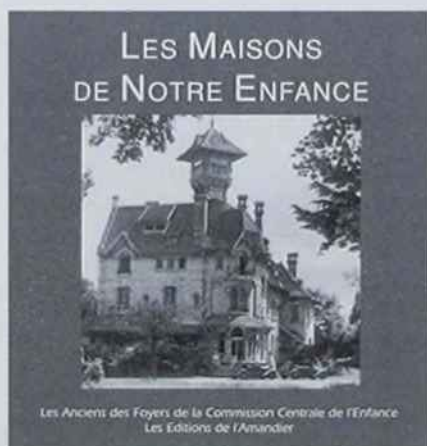
Pour tous ces enfants, le monde bascule dans l'angoisse et la terreur. Séparés de leur famille dont ils sont pour la plupart définitivement coupés, ils sont brusquement déracinés, perdent leur identité, leurs repères (quartier, école, amis) et surtout leurs relations affectives. Contraints de changer de nom et même de prénom, ils se retrouvent dans un milieu souvent rural, complètement étranger, dans lequel, quand ils en sont conscients et la peur permanente au ventre, ils doivent se taire, s'interdire de parler.

À la libération des milliers d'entre eux se retrouvèrent sans famille. Il y eut des organisations juives vouées à l'enfance

qui les ont recueillis, et des femmes et des hommes, leurs éducateurs, qui abandonnèrent leur propre carrière professionnelle, sacrifièrent même leur vie pour les élever parfois même comme leurs propres enfants.

Les parents disparus ne peuvent jamais être remplacés même par les meilleures personnes, mais ces femmes et ces hommes firent tout ce qu'ils purent pour tenter de pallier un tant soit peu la perte de ce que chaque enfant avait eu de plus cher.

"Les maisons de notre enfance" racontent par l'image la vie d'après guerre de près de 600 enfants rescapés. C'est l'évocation de la grande famille reconstituée avec tous les orphelins adoptés par la Commission Centrale de l'Enfance, née de l'UJRE (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide), créée sous l'occupation et qui sauva des centaines et des centaines d'enfants pourchassés.



Ils avaient été des enfants comme les autres et leur vie avait à jamais basculé dans le cauchemar, ils avaient eu des parents, la haine antisémite et le crime en avaient fait des orphelins. Ils avaient eu un foyer et avaient tout perdu.

Il fallait repartir à zéro, tout reconstruire et avant toute chose reconstruire un lieu de quiétude et d'apaisement.

Reconstituer une famille la plus proche possible d'une vraie famille. Une grande

famille aux multiples fratries, une famille de frères et de sœurs de cœur. "Les Maisons de notre enfance" c'est l'esquisse de l'histoire de chacune des neuf maisons créées par la CCE.



Chacune d'elle, avec toutes les imperfections dues aux conditions financières des plus modestes et aussi aux erreurs humaines inévitables, offrit à tous les enfants la chaleur d'un véritable foyer, un cadre d'éducation et de vie qui leur permirent de devenir comme tout un chacun une femme et un homme insérés dans la société, des citoyens comme tous les autres.

Ce livre n'est pas un récit de plus de la tourmente de la Shoah. C'est un simple témoignage d'amour et de reconnaissance de ces enfants à l'égard de tous ceux qui leur ont permis de revivre.



Certes, il y a peu de textes mais l'image exprime les voix du silence, de ceux qui depuis la tragédie s'étaient tus, des images de nostalgie et d'intense émotion. "Les Maisons de notre enfance" resteront comme une pierre indispensable à la connaissance et à la compréhension de ce qu'il advint aux enfants Juifs pendant et après la guerre.

David Douvette

On peut se procurer cet album
26, rue du Renard 75004 Paris

Le Barcarès (4)

Histoire du camp d'instruction militaire

par Ilex Beller

La 11^e compagnie revient des exercices. Il fait un temps affreux aujourd'hui. Un vent cinglant frappe sans pitié. Les soldats traînent péniblement les pieds, leurs yeux sont rouges et enflés. Ils reviennent d'une marche de 40 km.

Arrivés au camp, le colonel Debuissy du 21^e régiment, vient à leur rencontre. Un gaillard de presque deux mètres de haut, pesant sans aucun doute plus de 100 kilos. De sa voix tonitruante, il commande : " haaalte ! ". Tout le monde s'arrête. Que se passe-t-il ?

Le colonel appelle le lieutenant et lui demande : " montrez-moi le plus mauvais soldat de la compagnie ". Le lieutenant ne se laisse pas prier, il s'approche de Mendélé. Le mécanicien de Belleville, " un gars dur " dit-il, " un sale caractère ". Mendélé devient rouge comme une tomate. que peut-il faire ? Le colonel tâte les biceps des bras puissants de Mendélé : " C'est un brave garçon, il ne se laisse pas faire. Cela prouve qu'il a quelque chose dans le pantalon. Donne-lui quatre jours de permission ".

Mendélé essuie la sueur qui lui coule sur le front : "

Diabla ! Il m'a foutu une de ces frousses !... " C'est le même colonel Debuissy qui, par la suite, aux jours sombres de l'occupation allemande, visitait les camps d'internement vichysois dans le sud de la France et faisait l'impossible pour libérer les juifs : " ses soldats ".

Un jour, en 1942, le colonel Debuissy se présente au camp de Rivesaltes, près de Perpignan où des milliers de juifs sont internés, en attente d'être transportés d'abord à Drancy, puis déportés à Auschwitz. Le colonel est arrivé en grand uniforme, avec toutes ses décorations. Il a convoqué les autorités du camp en poussant des hauts cris :

" Comment, j'apprends que vous détenez ici mes soldats ? " Les gendarmes français qui ont la garde du camp prennent peur. Ils s'empressent de faire l'appel de tous les volontaires juifs et de leurs familles qui sont internés là. Quand tous se trouvent rassemblés, il leur donne l'ordre de se mettre en rang, comme au Barcarès. Il prend la tête de la troupe en criant : " En avant, marche ! ". Et tous ensemble, ils quittent le camp vers la liberté...

Le Volontaire Szulim Malach

Cinquante ans ont passé depuis que j'ai signé, comme beaucoup de Juifs immigrés, afin de devenir soldat dans l'armée française pour la durée de la guerre. Mais je ne m'imaginais pas que je porterais l'uniforme plus de 5 ans. J'avais même oublié qu'un

soldat durant une longue guerre peut perdre une jambe, un bras et jusqu'à la tête. Je pensais plutôt que je serais de ceux qui survivent aux guerres. En tout cas, je n'imaginais pas que cette guerre serait aussi, voire plus longue, que celle de 14-18.

Dans l'immédiat, il fallait apprendre le métier de soldat à Barcarès où nous fûmes envoyés pour la création de trois régiments de marche de volontaires étrangers.

Quand j'ai porté pour la première fois l'uniforme, il me plut beaucoup et je me sentis dedans comme

un sportif. C'est dans cet état d'esprit que j'ai effectué tous les exercices qu'on nous a imposés. Néanmoins, je voulais aller le plus vite possible au front, pour lutter contre les Allemands dont j'eus l'idée de ce dont ils étaient "capables" lorsqu'ils ont bombardé la population civile en Espagne.

C'est avec beaucoup de volonté que je me suis appliqué à apprendre le maniement des armes. En même temps, je pensais à ma femme et mon enfant que j'avais laissés. J'ai passé envers et contre tout mes premiers mois là-bas avec satisfaction. Même si nous étions logés dans des baraques terriblement inconfortables où régnaient les puces. Elles dansaient sans pitié sur nos corps, ce qui n'arrangeait pas notre humeur, mais à la fin nous nous sommes habitués à elles et elles à nous. C'est notre regrettable Vice-Président, M. Koenig, qui créa cette chanson " Les puces de Barcarès ". C'est avec cette chanson que nous partîmes aux manœuvres et ensuite au front, et là nous apprîmes le vrai caractère de la guerre avec ses morts et ses blessés. A la fin, comme la très grande majorité des soldats français, je fus fait prisonnier. Malgré toutes les souffrances, j'avais tout de même des moments de joie, lorsque je recevais des lettres de ma femme avec des photos d'elle et de notre enfant. C'est en pensant à eux que j'ai fait mon devoir. Mais en 1943, je reçus un courrier d'une voisine m'informant qu'ils avaient été

déportés.

Au début, j'attendais des lettres de ma femme, même si elles ne vinrent jamais, je gardais l'espoir qu'après la Libération nous reprendrions tous les trois comme avant " notre vie familiale ". Mais le jour de la Libération, mon appartement était vide, et surtout je ne revis jamais plus ma femme et mon enfant.



Le commissaire du quartier n'a pu que me confirmer qu'ils avaient été déportés et il me proposa de dormir sur un banc du commissariat. Mais ma première nuit de liberté, je l'ai passée au centre de rapatriés de la Gare du Nord. Le lendemain, je rendis visite à une ancienne voisine qui me raconta, en pleurant, avec quelle brutalité les miens avaient été déportés. J'éprouvais alors un sentiment de rage, de chagrin et d'amertume.

Malach
Stalag 1B 28366

Les Enfants de la Shoah par Katy Hazan

Katy Hazan, historienne, est venue ce 13 mars, rue du Renard nous parler de son livre sur les " Enfants de la Shoah ". Ce fut une soirée chaleureuse et animée. Dans la nombreuse assistance, on reconnaissait beaucoup d'anciens des Foyers et leurs conjoints.

Katy nous raconte d'abord comment elle est venue à s'intéresser à son sujet, alors qu'elle-même, trop jeune, séfaraïde, n'a été impliquée ni dans les événements ni dans la vie des Maisons d'Enfants. Son compagnon, en revanche nous dit-elle, orphelin de la Shoah, lui a rendu la question présente et familière. La suite est une thèse d'histoire, à la Sorbonne, sous la direction d'André Kaspi, puis ce livre qui en est dérivé. Elle nous dit la principale difficulté à laquelle elle s'est heurtée : la rareté et la dispersion des archives et la difficulté d'y accéder. C'est finalement à New York, au YIVO, qu'elle trouvera le plus clair de sa documentation et, bien entendu, dans les témoignages directs, avec leurs inévitables risques d'erreur. Elle évoque le " silence " des déportés dans les années d'après guerre auquel les enfants de la Shoah d'une certaine manière ont aussi participé, ce qui peut expliquer pourquoi finalement ce livre vient si tard. Katy Hazan, pour conclure, nous raconte l'incroyable odyssée d'un groupe d'enfants de l'Hashomer-Hatzair échappés de Pologne au début de la guerre, réfugiés en Ouzbékistan, revenus en Pologne et passés en France après la guerre à la " Maison des Choux " dans le Loiret, dispersés enfin après avoir vécu pour cer-

tains l'épisode de l'Exodus. C'est ensuite au tour de la salle de poser des questions et de s'exprimer. Des anciens disent à Katy leur reconnaissance de parler d'eux et surtout de leur avoir révélé la dimension d'une histoire dont ils n'avaient qu'une connaissance partielle. Il lui est reproché des erreurs dans son livre à propos de dates de fermetures de certaines Maisons. Sur la CCE surgissent les inévitables questions du financement par le JOINT et de son interruption, des autres sources de financement et de leurs utilisations. La discussion est animée et les interventions sont nombreuses. Katy s'est ensuite, de bonne grâce et tard dans la soirée, prêtée à la séance de dédicaces de son livre. A tous ceux qui le voulaient, et ils étaient nombreux, elle accordait avec le sourire le temps d'une conversation particulière.

Marcel Jablonka.



" Les deux piliers d'Israël " par Sarah Frydman Editions du Rocher

Aujourd'hui, les événements dramatiques du Proche Orient animent les passions. Israël reste au cœur de l'actualité mondiale comme une source permanente d'inquiétude et d'espoir. Depuis sa création en 1948, l'Etat d'Israël et ses fondateurs ont dû faire face à deux priorités absolues : construire le pays pour en faire un état moderne et assurer son existence sans cesse menacée. De Ben Gourion à Ariel Sharon, Israël a connu de grandes figures historiques qui ont assuré ces deux exigences fondamentales pour le présent et l'avenir du

pays. Sarah Frydman nous raconte avec conviction et passion le rôle spécifique joué par deux chefs de gouvernement selon elle les plus emblématiques de l'histoire du jeune état juif : Golda Meir et Menahem Begin.

Tout semble les opposer. L'une est de gauche et socialiste, l'autre de droite et libéral. L'une est athée et laïque, l'autre religieux et pratiquant.

Tous deux nés dans cette Europe de l'Est xénophobe et surtout violemment antisémite, ils ont tous deux connu la misère, l'inégalité, l'injustice, les vexations, les

humiliations et les exactions. Tous deux ont rejeté le fatalisme de l'oppression avec cette même conviction, avec cette même certitude que seul un Etat libérera et rendra sa dignité au peuple juif. Golda Meir et Menahem Begin ont consacré toute leur vie à la recreation et à la survie d'Israël. Au prix du sang et des larmes; deux choix, deux voies pour un même objectif.

Un livre important et passionnant qui éclaire les événements présents.

Florence Bygoun

"Une petite fille privilégiée" par Francine Christophe.



Cette bouleversante pièce de Francine Christophe, adaptée et mise en scène magistralement par Philippe Ogouz est admirablement interprétée par Mireille Perrier, irradiante qui raconte cette histoire, avec justesse, comme une enfant de 7 ans. C'est avec la gorge serrée que nous avons assisté à ce spectacle plein d'émotion. Nous les juifs rescapés de la Shoah, sommes aussi des enfants "privilégiés". Nous

n'avons pas été déportés, nous sommes vivants. Mais combien d'entre nous ont connu l'horreur d'être arrachés à leurs parents qui ne sont pas revenus d'Auschwitz. Nous avons connu la peur, la faim, la gale, les poux. Nous avons appris qu'être juif était monstrueux, que nous devions porter une étoile jaune et surtout nous cacher. Toujours nous cacher et perdre notre identité. Avons-nous réussi à la retrouver ? Je me souviens d'avoir été, avec tous les villageois, face à un peloton d'exécution allemand, sauvée in extremis par les maquisards. Chacun de nous a sa propre histoire, mais elle nous a laissés les mêmes séquelles.

Pour moi c'est la peur... Peur de tout, peur des gros chiens, des

armes, la nuit, je fais des cauchemars. Dès que je rencontre un Allemand ayant l'âge de nos bourreaux, je l'imagine en uniforme donnant des ordres, cogner, hurler, nous menacer. Je ne peux supporter la langue germanique même les plus beaux poèmes. Ce spectacle est rare et nécessaire, ceux d'entre nous qui y avons emmené nos enfants et petits-enfants avons pu constater l'impact qu'il laissait sur eux.

Bien sûr cette pièce est une plongée dans la Shoah mais vécue et racontée par une petite fille qui se souvient. Elle est aussi pleine d'espoir car Francine, la petite fille, s'en est sortie. Elle peut crier aujourd'hui cinquante ans après : " Écoutez vieux gardiens qui vivez encore, écoutez, je l'ai ma victoire : j'ai des enfants et des petits-enfants ". Sur scène, en fond, la pièce est remarquablement soutenue par des musiques populaires en français et en yiddish, jouées par M. Courcel à l'accordéon, J. Gaudard au violon et W. Slawek à la guitare. Nous nous souviendrons longtemps de cette soirée privilégiée et nous en remercions l'auteur, le metteur en scène et l'interprète.

Claire Falinower.



Les Lauriers Roses, un fleuron de l'U.E.V.A.C.J.E.A.

les Lauriers Roses

Les Lauriers Roses, unité de Soins de Suite et de Réadaptation, sont une œuvre sociale de l'U.E.V.A.C.J.E.A.

L'établissement concrétise une volonté et un engagement politique des membres de l'Association : la possibilité d'accès aux soins pour toutes personnes nécessiteuses, quelles que soient ses origines ethniques ou sociales.

Ainsi, au-delà du travail de mémoire et des multiples activités de l'Union, "Les Lauriers Roses" ont toujours représenté cette approche humaniste qui caractérise la pensée des membres fondateurs ainsi que leur volonté d'être résolument actifs dans un des principaux domaines d'intérêt national : la santé.

Créé en 1965, l'établissement comportait 46 lits de repos.

Soucieux d'être toujours en adéquation avec les besoins de notre société, "Les Lauriers Roses" se sont progressivement médicalisés pour aboutir, ce jour, à une Unité de Soins de Suite et de réadaptation de 52 lits d'hospitalisations développés sur 2 460 m² au sein d'un parc de 10 000 m² et capable d'accueillir des patients en cours de traitement actif.

Depuis sa création, l'établissement a toujours su préserver cette image de micro-société où se croisent, dans le plus profond respect, des personnes d'origines diverses et de conditions socio-économiques très disparates mais réunies dans une même souffrance d'ordre médico-sociale.

A en croire un taux d'occupation constant à 100 %, depuis plus de 35 ans (550

admissions/an), nous pouvons affirmer que nos efforts et nos engagements répondent aux besoins de la population en termes de sécurité et de qualité de prestation.

Fort de ce taux d'occupation, de l'engagement politique des membres de l'association d'une gestion exemplaire et de notre "savoir faire", l'établissement est devenu, au sein de notre société, un acteur politique, économique et social difficilement contournable.

Avec une équipe de trente salariés, l'établissement est le premier employeur du site d'implantation. Il permet, en tant que consommateur, de maintenir l'activité d'un

CENTRE de CONVALESCENCE



Œuvre sociale de l'UEVACJ EA 39-45

Union des Engagés Volontaires et des Anciens Combattants Juifs, leurs Enfants et Amis
Siège social : 26 rue du Renard 75004 PARIS - Tél. 01 42 77 73 32

artisanat local. Par la qualité de son plateau technique et par son action sociale, il est une unité de soins de proximité pour la population du canton.

La qualité des prestations fournies nous permet d'être reconnu, officiellement, comme un établissement pilote dans les

techniques de soins et d'être un maillon indispensable au réseau de soins hospitaliers du département (Centre Hospitalier Universitaire, Centre de gérontologie...) ainsi qu'un partenaire dans des actions médico-sociales (office National des Anciens combattants).

Reconnu et inscrit dans la carte sanitaire nationale pour son activité et sa technicité, l'établissement accueille des patients résidants dans l'ensemble des départements français. La zone urbaine parisienne est, parmi les admissions hors département d'implantation la région la plus demandeuse d'admission.

Outre ce "savoir faire", la spécificité historique des "Lauriers Roses" fait que de nombreux juifs d'origine et de générations différentes choisissent l'établissement comme lieu de soins et de repos. De même, de nombreux patients, juifs et non juifs, issus d'une génération ayant vécu ou survécu à la dernière guerre, profitent de leur séjour pour se permettre de se remémorer les instants tragiques de ces années noires. Ils nous communiquent leurs histoires, leurs souffrances à l'occasion d'un entretien, d'un repas ou d'une fête commémorative.

Ainsi, "Les Lauriers Roses" est un fleuron de l'U.E.V.A.C.J.E.A.. En effet, celui-ci contribue et pérennise le travail de mémoire des membres et fondateurs de l'Union en catalysant les rapports inter humains au sein de l'établissement et en inscrivant celui-ci dans une modalité de prise en charge médico-sociale performante et adaptée aux besoins de notre société.

Je me joins à mon équipe pour vous exprimer notre fierté de travailler pour cette œuvre sociale et pour vous souhaiter une bonne santé.

Docteur J. Sapir

Comme nous le savons tous "Les Lauriers Roses" constituent le plus beau fleuron de l'Union. C'est notre "vitrine" la plus emblématique et nous tenons tant que cela sera possible à préserver ce patrimoine créé par nos anciens dans des conditions historiques que nous avons souvent évoquées dans "Notre Volonté". Pourquoi parler de préservation alors que tout semble aller pour le mieux ? Notre Union est confrontée depuis deux ans à un délicat et épineux problème à propos des "Lauriers Roses". Le gouvernement souhaitant préserver le caractère associatif des associations régies par la loi de Juillet 1901 alors que de nombreuses activités professionnelles et commerciales à caractère lucratif, s'y sont développées, a demandé à chacune des associations de démontrer le caractère non lucratif de ses activités par l'intermédiaire d'un "Questionnaire". Ce fut une course contre la montre puisque des délais très courts nous étaient imposés. Ce fut aussi un travail titanesque pour rassembler en ce temps record les centaines de pièces nécessaires au fondement de nos réponses.

Déposé en temps et en heure, notre "Questionnaire" a donc été examiné par la Direction des Impôts de Paris. Celle-ci, par écrit, a reconnu le caractère éminemment social et moral de toutes nos activités et plus particulièrement celle du fonctionnement et de la gestion des "Lauriers Roses". Cette décision, dont nous nous réjouissons, nous enlève un poids énorme, car en cas de décision inverse, nous aurions été contraints de transformer le statut juridique des "Lauriers Roses" en une structure de caractère commercial ce qui aurait été contraire à nos engagements moraux et sociaux. La bataille est-elle définitivement gagnée ? Nous l'espérons, mais nous devons être vigilants. Vigilants : car la législation propre aux activités de santé est de plus en plus exigeante notamment en matière de conformités diverses, architecture, sanitaire, confort etc... Ces mises en conformité permanentes nous imposent de faire des choix et de prendre des décisions financières importantes qui, même si les "Lauriers Roses" fonctionnent on ne peut mieux, nous engagent.

Le Bureau

Enseigner la Shoah ou l'éducation à la Mémoire

Un "terreau intellectuel" qui a permis le meurtre de masse dans une société moderne.

Du 11 au 18 février 2001, un séminaire a réuni un groupe de Français, enseignants pour la plupart, à Beit Lahomei Haghetat dans le kibboutz fondé par des combattants du ghetto de Varsovie survivants à la Shoah.

La démarche pédagogique est centrale et vise à faire apparaître toutes les formes de résistance des juifs avant et pendant la Shoah en s'étayant sur la connaissance historique à travers des conférences, expositions, documents, témoignages... De nombreux échanges nous ont permis de rencontrer des gens d'église, des jeunes Druzes et des Arabes au cours des visites. De la connaissance de la Shoah, surgit inévitablement un questionnement : la Shoah, nous dit Georges Bensoussan, historien au Centre de Documentation Juive Contemporaine, est un événement historique qui marque une césure de l'Histoire.

Ni déterminisme, ni surgissement mais un "terreau intellectuel" qui a permis le meurtre de masse dans une société moderne, industrielle, marquée par la rupture des liens entre individus : anomie sociale engendrant un sentiment de frustration, solitude, désir de persécution. L'Allemagne, championne de la rationalité technique, pays "hautement civilisé" s'est livré au régime nazi, cette négation de l'idée d'humanité. Quel "terreau intellectuel" a pu mener à la solution finale ? Georges Bensoussan précise :

- De l'antisémitisme propagé par des littérateurs populaires. En France, Gustave le Bon ouvre la voie au fascisme.
- Du racisme véhiculé par le colonialisme.
- De l'idée d'espace vital.
- De la crainte de la barbarie venue de l'Est.
- De la vogue du darwinisme social porté par la médecine avec les concepts d'hygiénisme et d'eugénisme. Le scientisme triomphant transforme l'homme en matériau humain.
- De l'utilisation des gaz toxiques pour la première fois en 1915 par les allemands qui banalisent l'idée d'extermination.
- Du génocide arménien occulté par les nations.

Insensiblement, la culture devient le "vecteur de la barbarie" et le progrès, régression.

Comment aborder la Shoah ? Comment transmettre pour en faire comprendre la signification ? Les déclarations compatissantes, moralisantes ne sont pas une garantie de vertu civique. Les images d'horreur, tétanisantes ou qui exacerbent le voyeurisme, désacralisent la personne

humaine. L'émotion en chasse une autre et le spectacle édulcore la réalité, la banalise et la relativise. Il y a nécessité de faire comprendre ce fait unique. L'Histoire intéresse en priorité chacun d'entre nous et si elle représente un désenchantement de la mémoire, elle protège plus sûrement le souvenir des victimes.

La démarche initiée par Yad Layeled est l'empathie et la dénégation de l'accusation de passivité des Juifs. Tout indique dans le Musée le leurre, la mise en scène, le camouflage qui piègent les juifs pétris par le respect de la légalité et la négociation. Malgré tout, des formes inouïes de résistance répondent à l'entreprise d'annihilation des nazis.

Le Musée Mémorial Yad Layeled est aussi le centre éducatif à la Shoah. Conçu pour être visité dès l'âge de 9 ans, il est consacré à la vie des enfants juifs depuis la prise de pouvoir de Hitler jusqu'au lendemain de la guerre. L'intérieur s'articule autour de deux éléments :

- Le cône central blanc troué de vitraux aux dessins d'enfants violemment colorés. Au sommet, un papillon : symbole de Yad Layeled.

- La rampe sur laquelle se décline l'Histoire, enserme le cône en spirale descendante vers l'obscurité jusqu'au seuil du hall de la flamme éternelle. 10 étapes sur ce parcours occupé par des objets, des photographies, des extraits de films, des vidéos témoignages d'enfants d'hier, aujourd'hui grands parents. Des voix d'enfants racontent chaque étape, extraits de lettres, journaux, mémoires... L'hostilité, la terreur, la dénaturalisation, le marquage par la "pièce jaune" en forme d'étoile, l'expulsion des jardins publics, de l'école, les rafles, l'enfermement dans le ghetto, la faim, la maladie, la vie pourtant... Les enfants quêteant la nourriture du côté aryen, et puis le regroupement, la descente vers les camps.

Constamment, l'humanité apparaît comme une résistance primordiale. La vie s'organise dans le ghetto avec l'école, la lecture, le théâtre, la création, la célébration des fêtes religieuses. Des relations s'établissent avec l'extérieur : réseaux d'enfants rapportant la nourriture, quelques armes... Des sauvetages ont lieu d'enfants, d'adultes... jusqu'à l'insurrection du ghetto.

Dans les camps d'extermination même, il y aura des révoltes, des combats... Alors, doit-on rappeler avec David Douvett, historien, l'engagement massif des volontaires juifs dans l'armée française et notamment la Légion étrangère malgré sa réputation sulfureuse ? Il a également rappelé la propor-



tion élevée de Juifs engagés dans les Brigades internationales en Espagne, puis dans la Résistance intérieure, extérieure, civile ou armée ? Partout, ils sont du combat pour la Liberté. Et quand ils ne peuvent pas, ils écrivent dans l'urgence; témoignages poignants enfermés dans des boîtes, des bouteilles et enterrés. Batia Baum, nous a lu avec toute sa sensibilité, le poème implacable que I. Katzenelson a écrit au camp d'internement de Vittel d'octobre 1943 à janvier 1944, avant d'être déporté à Auschwitz. "Le Chant du peuple juif assassiné", poème de 15 chants de 15 quatrains a été traduit en Français par Batia Baum qui le présente ainsi : "C'est à la fois un cri de lamentation sur la destruction du peuple juif, une description du processus mis en œuvre pour cette extermination, un témoignage de la prise de conscience de la dimension de l'événement et de la nécessité de la résistance". De ceux qui sont revenus de déportation, Noah Kliger, journaliste; des enfants cachés, pétrifiés par la peur, ballottés de cache en cache, Moshe Roth, peintre, sont venus nous parler au kibboutz. Ils symbolisent par leur humanité, la victoire définitive sur le nazisme. Et pour Haim Gouri, sabra de la génération de la guerre d'indépendance, c'est avec la poésie en mémoire qu'il nous a présenté son film "Flammes sous la cendre".

De la signification de la Shoah :

Beit Lohamei Haghetat poursuit son travail de conscientisation et a créé dernièrement le centre d'études "Humanisme et Démocratie" qui accueille en formation les minorités présentes en Israël, convaincues que la spécificité de la Shoah présente un caractère universel. Démonstration est faite de l'importance des valeurs démocratiques, de l'éducation à la citoyenneté et la vigilance face au racisme. Ce terrain de dialogue a permis aux Arabes israéliens stagiaires d'exprimer pour la première fois leurs propres souffrances à des Juifs.

Viviane Goldberg.

Renseignements :

Yad Layeled France

Eliane Kein

99 rue de la Reine Blanche

45160 Olivet

Un grand cri de rage silencieux

Koulizh Kédez et Batia Baum lisent Markish au Festival des mondes celtés

Au théâtre de Cornouaille, il y a aussi une place pour de grands cris de rage comme celui de Peretz Markish, poète d'origine ukrainienne qui décrit l'horreur des pogroms en Ukraine dans les années 20.

Ce texte écrit en 1921, après un pogrom, décrit un tas de cadavres putréfiés, abandonnés. La longue litanie de 24 quatrains se termine par une date, le 11 Tichri 5681 (1920), le premier jour qui suit le Jour du Pardon ou Jour du Jugement, censé sceller l'inscription dans le livre de la vie, alors qu'ici, il s'agit de mort. Cri d'amère dérision du poète Peretz Markish, transcendé par la ferveur des diseurs d'un soir au théâtre de Cornouaille.



Batia Baum et Koulizh Kédez se tiennent côte à côte derrière une table rouge, rouge comme le sang des martyrs. Par leurs bouches, un homme parle : "Je suis l'homme qui a vu la misère". Mais est-ce un homme ou un cadavre, un mort-vivant. On ne sait. Il nous parle d'un tas de volailles saignées, de plaies purulentes, de tas de charognes. Il passe de l'état d'humilié à celui de glorifié. "Une butte de corps que je couronne reine...". Trois langues se chevauchent, alternent : yiddish, français et breton. Chacune à sa beauté et le souffle du public se retient,

en suspend devant l'expressionnisme du breton, lu par Koulizh Kédez, la délicatesse toute en retenue des paroles en yiddish, lues par Batia Baum et le français, langue véhiculaire qui nous permet de comprendre cette poésie tragique, entre désespoir et espoir d'une résurrection.

"Pour le service du créateur." Ferveur des diseurs, rythme des mots qui claquent surtout en breton, qui décrivent l'humiliation, la rage de ces hommes niés, placés en tas comme un nouveau Golgotha. "Babel des morts", désespérance encore et encore. "Je pue et ça me démange, frères et sœurs... Qui va me purifier, qui va me consoler."

On ne peut s'empêcher de penser à ces juifs revenus vivants des camps de concentration à la fin de la dernière guerre, restés silencieux, honteux de ce qu'ils avaient dû subir, humiliés d'avoir été considérés comme des sous-hommes justes bons à disparaître à jamais, leurs cris étouffés.

Yiddish

Travaux pratiques.

Essai de composition sur un extrait du "Miroir"

Venez avec nous découvrir la richesse de notre langue maternelle :

le Yiddish.

Que vous soyez débutants ou un peu débrouillés.....venez apprendre ou réapprendre, avec

Batia Baum,

le bonheur de lire notre

"Mame louchen",

et apprécier notre littérature et poésie. Pour tous renseignements et inscription, appelez le secrétariat.

Megila
La douce saveur du Yiddish
prend fort son sens quand
Basher Zinger s'amuse à rimer
sa prose en jonglant avec les
mots.

D'un encrier se renversant
Sous dessus-dessous,
L'encre libérée s'en est allée,
Diluée, dispersée, éparpillée par le vent,
Des larfeurs et des profondeurs
Elle a gravé les sinuosités.

Et de cette encre déversée,
Fabuleux écrit
Recueil de fantaisie
Une légende est née,
Un rouleau se déroulant à l'infini,
Une Histoire sans fin,
Un Alef qui jamais au Taf ne parvient
traduit et rédigé par Nadia Grobman ...

Basher Zinger
דער זאפֿטיקער טאָר פֿון
"די-שילד" גלייכט צו
אמתן באַלדאָרף ווען באַסער
זינגט זאפֿטיקער טאָר פֿון
ווערטער צו צו צו צו צו
נאָך דער פֿאַרזאָג.

א טיטער האָט זיך געשטעלט
אין הינטער,
אויסגעפֿאָסן די טיט,
אן א ווילד האָט זי צעפֿירט
צו צעפֿירט, צעפֿירט אן דער בריי
אן אין דער אָר.

אן ס'איז ארויס א בריי
נאָך געשטעלט, נאָך געפֿעלט,
א מנהג
וואָס לויט זיך א"י ווילדער,
א מעשה אן א סוף
אן א סוף
וואָס גלייכט ד"ר נאָם נאָם צו
מיו ...



les plaques dans les écoles

A l'initiative d'anciens élèves, des associations se sont créées dans différents arrondissements de Paris et en banlieue (3^e, 4^e, 10^e, 11^e, 13^e, 18^e, 19^e, 20^e, Ozoir-la-Ferrière, ...) pour honorer la mémoire des onze mille écoliers déportés et faire apposer des plaques-souvenir dans les écoles. Cette démarche est conduite avec la participation d'élus du secteur et avec l'accord des autorités concernées qui ont assuré leur appui. Rejoignez ces associations, renseignez-vous au 01 43 58 01 56 chez Etienne Raczynow.

L'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés (AMEJD) du 18^e arrondissement, a tenu sa première assemblée générale en présence d'une centaine de personnes, sous la présidence de Noël Veg. A l'initiative d'anciens élèves de cet arrondissement, l'association a été créée en novembre dernier pour honorer la mémoire de plus de huit cents écoliers et faire apposer des plaques-souvenir dans plus de soixante dix écoles. Cette démarche est conduite avec la participation d'élus du secteur et avec l'accord des autorités concernées qui ont assuré leur appui. C'est un immense chantier bien chargé émotionnellement qui s'ouvre pour Noël Veg et ses amis,

pour assurer les recherches dans les archives de ces établissements. Aussi souhaitent-ils d'avance la bienvenue à toutes les personnes se sentant concernées qui leur apporteraient leur concours. Renseignements : M. Noël Veg, 21, rue Vauvenargues, 75018 Paris. Tél.: 01 46 27 66 32.



Beaune-la-Rolande et Pithiviers

Massacrés et assassinés, comme s'il s'était agi d'animaux nuisibles.

Ce 20 mai fut une journée empreinte de recueillement et d'émotion. Les familles et les amis des anciens internés de ces deux camps se sont rassemblés pour commémorer le souvenir des hommes, femmes et enfants, victimes innocentes, qui ont été parquées ici à partir du 15 mai 1941, pour être disloqués, brisés puis déportés, massacrés et assassinés, comme s'il s'était agi d'animaux nuisibles.

La plupart de ces hommes et femmes venaient d'Europe centrale où ils ont fui les pogroms, mais la peste brune les a rattrapés pour régler leur sort.

Le souvenir de ces victimes - qui ont fait confiance à l'esprit humanitaire issu du Siècle des lumières - a été évoqué par les différentes personnalités locales, sous-préfet, maires, ainsi que par les représentants des associations de déportés.

Soixante ans se sont écoulés depuis la création de ces camps, mais le souvenir reste vivace car le pèlerinage rassemble de plus en plus de participants. Il a été évoqué qu'un troisième camp destiné aux tziganes existait dans les environs.

La sélection pour la pureté de la race souhaitée par les nazis et leurs sympathisants, a ensanglanté toute l'Europe.

Rêvons d'un monde meilleur, où selon les prophètes, la Paix règne sur la terre, à la manière idyllique où le lion fait bon ménage avec l'agneau.

Paul Roche.



Les peintres juifs à Paris

Devant une salle comble, le mardi 16 janvier en soirée, Nadine Nieszawer et Marie Boyer sont venues présenter leur ouvrage paru aux éditions Denoël. Entre 1905 et 1939, chassés par l'antisémitisme qui sévissait en Europe centrale et orientale, nombre de juifs quittent leur pays pour émigrer en France. Parmi eux de nombreux artistes qui se retrouvent à Paris, alors capitale des arts. A Montparnasse, à Montmartre, ils rejoignent l'avant-garde de l'époque, côtoient écrivains et poètes et animent "l'Ecole de Paris" terme créé en 1925 par le critique d'art André Warnod. Plus de 500 vivaient dans le Paris de l'entre-deux-guerres. Ces artistes représentaient une large part de la palette de la pensée et de l'art. Ils participèrent à tous les mouvements artistiques, expressionnistes, cubistes, fauves, surréalistes etc... (Modigliani, Soutine, Chagall, Kisling etc.) Mais hélas, la plupart de ces peintres et sculpteurs ont péri dans les chambres à gaz. Assassinés par la barbarie nazie, comme le souligne Claude Lanzman dans la préface : cet ouvrage est d'abord un mémorial qui ne peut être parcouru distraitement. A la rentrée, nos amis André Panczer et François Szulman donneront une conférence dans nos locaux sur "l'Ecole de Paris", y a-t-il une peinture juive?

François Szulman



Le musée Jean-Moulin

Visite du Mémorial de la Libération de Paris le 12 janvier 2001, pour voir "1940, l'année de tous les destins". En toute logique, nous pensions trouver l'évocation de "notre destin" dans cette exposition importante en documents, affiches, reportages filmés, photos, journaux, feuilles clandestines, etc... Au nom de l'Union, faisant valoir sa qualité de secrétaire général, Simon Grobman a exprimé sa déception et ses interrogations à notre interlocuteur, le colonel Vernet, guide conférencier de ce mémorial. Le Colonel Vernet, tout-à-fait compréhensif, lui a promis "d'en référer en haut lieu".

L'un des points essentiels, où cette occultation prend tout son sens, où l'on constate de graves manquements à l'infor-

mation, là où l'effet pervers de cette négation est le plus dommageable, c'est que le musée Jean Moulin accueille en grand nombre, étudiants et enfants.

Malgré notre attachement à la mémoire de Jean-Moulin et du Maréchal Leclerc, aux symboles d'héroïsme et de résistance qu'ils incarnent, malgré notre intérêt toujours vivace pour les événements de cette époque, présentés dans cette exposition, il nous est resté au cœur, un sentiment de frustration, un certain malaise, un vide, un rien d'amertume... du "déjà ressenti".

Cette exclusion délibérée de notre histoire est à opposer au travail de transmission et de mémoire pour lesquels tous, nous travaillons ardemment dans le cadre de chacune de nos activités.

Nos remarques porteront-elles leurs fruits ?



Nous nous emploierons avec beaucoup de vigilance et de fermeté pour que le musée Jean-Moulin cesse d'occulter la part de tragédie et de gloire des Juifs de France dans la Résistance et la Libération.

Simon & Nadia Grobman.

Le convoi 73

C'est à l'initiative de quelques membres des familles de déportés et notamment sous l'impulsion énergique de Mme Eve Line Blum que s'est constituée l'association "Convoi 73". Elle s'est employé tout d'abord à retrouver le plus grand nombre possible de familles des 876 personnes qui furent de cet horrible voyage vers la mort. Puis elle s'est lancée dans un ambitieux projet d'écriture de l'histoire spécifique singulière de ce convoi. Projet devenu aujourd'hui réalité, parfaitement mené à bien. L'association a donc édité trois gros volumes et ses animateurs pensent que ceux-ci auront nécessairement une suite car de très nombreux témoignages et documents inédits

ne cessent de leur parvenir. Histoire singulière car le convoi 73 fut le seul parti de Drancy qui fut envoyé à Kaunas en Lituanie. Beaucoup de jeunes dans ce convoi et une infime minorité de survivants. 19 tous les autres ayant été massacrés. Parmi les 876, le père et le frère de Mme Simone Veil née Jacob. C'est de la spécificité de cette histoire et des efforts de l'Association dont est venu nous parler Louise Cohen le 15 mai 2001.

Ce fut une émouvante soirée d'autant plus émouvante que trois témoins, photos, documents et témoignages à l'appui, se sont fait connaître pour la première fois.

David Douvette.

Convoi 73... Evelyne Lemberski recherche



toutes personnes susceptibles d'avoir connu **Salomon dit Sénia Juptzer** pendant sa captivité aux stalags : 1 A (Stalack) situé en Prusse Orientale vers le 25 juin 1940 jusqu'en décembre 1940 - Février 1941. XI A Batl (Altengraben en Allemagne) de 28/03/1941 à Février 1943 - et/ou par le réseau grâce au "réseau Charette" dirigé par Michel Cailliau.

Il était chargé de mission de troisième classe au grade de sous-lieutenant, et son nom de code était Joseph SERRE. Cette personne a été déportée le 15/05/1944. Il faisait partie du convoi n° 73 dont les destinations finales sont Reval (Estonie) et le fort de Kovno (Lituanie). Ces témoignages aideront un étudiant en doctorat d'histoire à l'Université de Paris dans le cadre de sa thèse.

Tél : 01 43 68 58 38 - portable : 06 09 01 79 70

e-mail : evelyne.lemberski@libertysurf.fr

17, place Bobillot, appt 267D

94220 Charenton-le-Pont - France

Nous recevons de nos amis Rachel et André Panczer l'appel suivant :

Le 18 avril 1944, la gendarmerie avec l'aide de l'Administration mise en place par Vichy, a procédé à l'arrestation d'environ 110 juifs assignés à résidence dans les communes de Meymac, Maussac et les alentours d'Egletons en Corrèze.

Nos recherches ont permis d'identifier 64 d'entre eux. Toutes les personnes arrêtées sont parties de la gare de Meymac le 19 avril 44 par un train spécial qui les a conduites à la prison de Limoges puis à Drancy et finalement, par les convois 72 et 73, vers Auschwitz et Kaunas où à l'exception de deux survivants,

ils ont tous été anéantis.

Notre but est, avec l'aide des Fils et Filles de Déportés Juifs de France, d'ériger à la gare de Meymac une stèle sur laquelle seront gravés les noms des personnes de cette rafle.

Nous lançons un appel aux parents éventuels de ces disparus afin de compléter la liste des personnes identifiées qui figureront sur cette stèle.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide que vous nous apporterez à rendre un état civil public à ces personnes dont seul le nombre est connu.

Blouses blanches et étoiles jaunes

par Bruno Halioua

Que s'est-il passé dans ces lieux protégés, que devraient être les hôpitaux ?

Le 17 octobre, Bruno Halioua, Docteur en médecine et historien, a présenté son ouvrage : " Blouses blanches, Étoiles jaunes " devant un public nombreux et attentif. L'idée de ce travail de recherche sur l'exclusion des médecins juifs en France sous l'occupation, lui est venue d'une interrogation lors de la visite d'une exposition sur l'hôpital Rothschild. Une photo attire son attention : celle d'un groupe. Un médecin en blouse blanche est entouré d'infirmières, sur sa blouse l'étoile jaune ; contre lui se serre une fillette. Il apprendra comment l'enfant fut un temps sous la protection du personnel de l'hôpital puis renvoyée à Drancy, par un médecin collaborateur, rejoindre ses parents et être déportée.

B. Halioua, jeune médecin, n'a pas connu la guerre. Il s'interroge : que s'est-il passé dans ces lieux protégés, que devraient être les hôpitaux ? Quel fut le comportement du milieu médical réputé pour sa " courtoisie et sa confraternité " vis-à-vis de ses collègues Juifs ? Son travail de

recherche, à partir d'archives, d'articles de journaux médicaux ou non, est d'une grande richesse et éclaire ces années d'une lumière sombre. L'exclusion des médecins juifs n'a pas été un coup de tonnerre dans un ciel serein. Depuis les années 1930 le milieu médical était parcouru de courants antisémites et xénophobes. L'arrivée de nombreux étudiants Juifs russes, roumains, polonais, venus faire

du milieu médical est en marche. La mise en place de ces premières mesures se fait plus ou moins rapidement. Des dérogations sont possibles pour les médecins ayant rendu des services à la France : anciens combattants, décorés. Les Conseils Départementaux établissent des listes de médecins autorisés à pratiquer.

Cette mesure est jugée insuffisante. Une deuxième loi aggrave l'exclusion. Elle s'adresse aux médecins juifs français. La loi d'août 1941 impose un *numerus clausus* de 2 % de médecins juifs sur le total des médecins du département. Les Conseils de l'Ordre départementaux soumettent ces listes au CGQJ (Xavier Vallat) ainsi que les demandes de dérogations. L'empressement des conseils est variable d'un département à l'autre. La délation n'est pas rare. Le non-respect de cette loi est puni d'amendes et d'internement. Les médecins juifs sont exclus des postes administratifs, des dispensaires, des Sociétés Savantes.

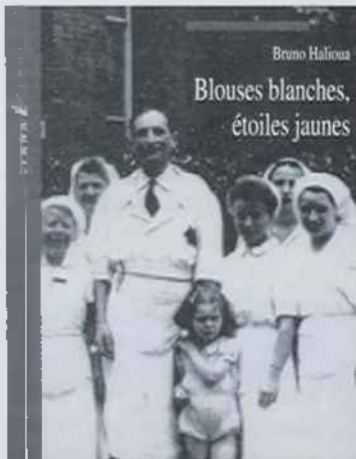
L'Assistance Publique applique cette loi à de nombreux chefs de service, d'assistants, d'internes. Ce *numerus clausus* s'applique également aux étudiants. Tout cela dans un climat de haine antisémite ou d'indifférence. Quelques praticiens français se montrèrent courageux dans leur soutien à leurs collègues exclus.

En juin 1942, le port de l'étoile Jaune devient obligatoire pour tous, mais nombreux sont les actes de désobéissance. Que deviennent les médecins exclus ? Certains passent en zone libre, d'autres rejoignent les maquis de la Résistance, certains seront internés, déportés, fusillés.

La seconde partie du livre décrit l'activité des médecins juifs pendant l'occupation. Dès les premières rafles et l'ouverture des camps de Drancy et de Pithiviers, les médecins internés s'organisent : une infirmerie est créée. La dénutrition, le manque d'hygiène, la dysenterie, la tuberculose frappent les internés. Les médecins s'activent : donner les premiers soins, favoriser les transferts vers les hôpitaux parisiens (y compris en faisant de faux certificats, de faux diagnostics). Ils tentent de maintenir une organisation sanitaire dans des camps surpeuplés et dénués de tout. Drancy devient la plaque tournante de la déportation avec l'afflux des familles après les grandes rafles, des vieux, des orphelins, des malades. L'horreur est à son comble. L'hôpital Rothschild, où exercent des médecins juifs, reçoit des malades venus des camps, puis, tous les malades venus des autres hôpitaux, et devient prison. Le personnel soignant comprend vite la situation. Il tente de faire sortir le plus d'enfants possible vers des réseaux qui les prennent en charge. Il modifie les diagnostics, retarde les sorties, favorise les évasions. Beaucoup prennent des risques personnels. Mais les rafles se poursuivent dans les hôpitaux. Ils seront déportés. B. Halioua a décrit de façon minutieuse les rouages de la machine à exclure, les comportements collectifs des administrations, les comportements individuels. La bibliographie : les témoignages sont nombreux. Son ouvrage témoigne de ce que fut cette période de l'occupation : pour le milieu médical comme pour le reste de la population, on trouve des héros, des gens ordinaires courageux ou lâches et des..... salauds.

Procurez vous ce livre. Sa lecture est passionnante. Conservez-le pour les générations futures. C'est notre mémoire.

Jacqueline Kremski



leurs études de médecine en France, en raison du *numerus clausus* imposé dans leur pays, soulève les protestations du milieu médical. On leur reproche de s'installer en France, de demander leur naturalisation, de trop bien réussir aux concours, de prendre les postes des " nationaux ". Des grèves et des manifestations protestent contre leur présence. Le milieu médical, en majorité antisémite et xénophobe, est prêt, quand le gouvernement de Vichy s'installe, à accepter les premières mesures prises contre les étrangers. Cependant que, nombreux sont les médecins étrangers et Juifs à s'être engagés dans l'armée dès la déclaration de la guerre, ou partis rejoindre la Résistance.

B. Halioua a exposé le cheminement de cette exclusion. La loi du 19 août 1940 vise les médecins étrangers : elle limite l'accès à la profession médicale aux praticiens français nés d'un père français et ce depuis 1927.

Sont écartés les naturalisés ou les Français nés de pères étrangers. Les syndicats médicaux sont dissous. Le Conseil de l'Ordre créé en octobre 1940 participe à l'étude de certains dossiers afin d'obtenir des dérogations. Ainsi, du jour au lendemain, des praticiens ne peuvent plus exercer leur métier. L'épuration

Compte rendu de la Commission du Dernier Devoir.

Les deux missions essentielles de la Commission du Dernier Devoir sont : des actions d'aides morales et matérielles, et la gestion, la conservation et l'entretien de notre patrimoine au cimetière de Bagneux -Parisien. Nous conservons le monument aux morts érigé sur un carré militaire, à la gloire des soldats juifs tués au combat au cours de la guerre 1939-1945, sous lequel reposent soixante-dix héros, ramenés de tous les théâtres d'opération. Nous gérons vingt-deux caveaux, dont huit hérités des Anciens Combattants

Juifs de la guerre de 1914-1918. Nous venons d'acquérir un caveau dont la construction s'est terminée en janvier dernier.

Notre action sociale se développe, nous apportons dans les moments difficiles et douloureux de la perte d'un être cher, tout notre appui moral à la famille endeuillée et nous aidons cette dernière dans l'organisation et les démarches administratives des obsèques. Nous accompagnons nos camarades décédés à leur dernière demeure. Nous soutenons moralement et matériellement nos amis malades ou

dans le besoin, grâce au travail inlassable de notre amie Paulette Goldfinger qui avec un dévouement sans faille se rend au chevet des malades pour leur apporter soutien et réconfort. Nous la remercions chaleureusement.

Nous sommes à l'écoute de tous nos adhérents de l'Union, afin de les aider à résoudre les problèmes de dernier devoir. Nous remercions notre amie Rosette Zylbersztajn pour la tenue impeccable des livres comptables.

François Szulman

Lecture des noms

Le Mouvement Juif Libéral de France (MJLF) célèbre depuis 1990, la " Journée commémorative de la Shoah ", en souvenir des six millions de victimes juives du nazisme, à la date hébraïque du 26 Nissan soit, cette année du mercredi 18 avril 2001 au soir au jeudi 19 avril 2001 à 19 h 45. Cérémonie émouvante entre toutes, puisque ceux qui le désirent viennent tour à tour, dans le soir qui

obscurcit ce lieu près de l'ancien " Vel d'hiv ", porte de la tragédie, dans la nuit qui enveloppe et fait encore plus frissonner les participants, lire la longue litanie des martyrs, et souvent la voix se brise quand un nom chéri apparaît sur la liste et qu'il faut le faire entendre pour qu'il ne soit pas oublié.

Les chants révolutionnaires du Yiddishland

Jacques Grober et ses deux musiciens (Philippe au violon et à la clarinette) et Misha à l'accordéon, nous invitaient à entendre des " chants révolutionnaires yiddish ". Une découverte pour beaucoup d'entre nous ! Les premières chansons : chants de la misère, des conditions de travail épouvantables dans les ateliers de confection, les usines de tissage, reflètent l'état des ouvriers et artisans juifs du 20^e siècle. Puis sont apparus des chants de lutte : appel à la grève pour l'augmentation des salaires, de meilleures conditions de vie et de travail, appel à la solidarité entre ouvriers juifs et chrétiens, enfin appel au combat. Les espoirs du peuple juif se portaient vers des directions opposées : Utopie soviétique avec la création de " l'Etat juif

du Birobidjan ", utopie d'une vie meilleure en Amérique.

Echec et parfois déception, et toujours la nécessité de se battre pour survivre. Humour et gravité se succèdent dans ce tour de chants, introduit par des histoires, des blagues ou des textes littéraires. Quelle émotion lorsque le violon seul se fait entendre derrière l'assemblée pour dialoguer avec l'accordéon lointain (de l'autre côté de l'Atlantique ?) avec Paris, les musiciens se rejoignent.

Ces chants révolutionnaires yiddish sont une révélation pour certains, mais ce dimanche après-midi, des " Anciens " se sont mis à chanter. Près de moi un homme, le visage rayonnant, chante avec vigueur. Et d'un coup, nous ne sommes plus spectateurs d'événements étran-



gers. Les " Anciens " expriment avec conviction et joie l'engagement de leur jeunesse.

Merci à Jacques Grober et à ses compagnons d'avoir fait renaître cette page d'histoire et d'humanité.

Jacqueline Kremski

2^e rencontre de Bréau : 7 au 15 juillet 2001



poursuit son chemin.

Des centaines d'enthousiastes ont envahi

Bréau au cœur des Cévennes. Le village centré sur la place du marché d'où les ruelles sillonnent au long des vieilles bâtisses de pierre s'inscrit dans un haut lieu du " Tourisme Vert ". Bréau nous

ouvre ses portes.

La place du village est occupée par une estrade pour la musique et les spectacles impromptus et par des tables où l'on pourra se rencontrer. La restauration est assurée par l'hôtel " des Quatre Saisons ", la ferme auberge " les Olivettes " et la boulangerie, sans compter l'atelier cuisine de Yiddish et Cie. Terre d'accueil et de résistance, Bréau nous offre ces lieux pour réfléchir, échanger et se détendre à tra-

vers les ateliers, débats, spectacles où les participants se font tour à tour acteurs et spectateurs. Et les enfants ne sont pas en reste. Rencontre interculturelle oblige, le yiddish et l'occitan sont à l'honneur. Mais en ce lieu chargé d'histoire, place est faite aux conférences-débats consacrés à la dernière guerre mondiale, l'exclusion, la Shoah, les cultures minoritaires et la transmission (extrait).

Viviane Goldberg.

Tévié le Laitier

Tévié le Laitier : un livre, un film. Tévié est un personnage créé par le grand écrivain yiddish Cholem Aleichem. C'est un homme simple, pauvre, un YID très pieux. Sa femme Goldè rouspète sans cesse. Il a sept filles à marier (oi... oi...) Elles sont sa fierté. Il les aime tendrement. Tévié déborde d'idées, de vitalité. Il pense sans cesse, et parle... parle de tout et de rien : de ses deux vaches, de sa carriole, de son cheval (un autre lui-même), de son village Boiberick, des riches et des pauvres, de l'Univers et..... de Dieu. Tout son discours est plein de références à la Thora, aux psaumes. Il est vrai que Tévié est un érudit en ce domaine ! De ces réflexions sur le monde, simples et naïves, jaillit un humour tendre et féroce, comportant une grande charge cri-

tique. Oui ! Tévié est un homme plein de vitalité. Espérance et confiance en Dieu le maintiennent debout, malgré l'adversité. Le trivial et le religieux, l'imaginaire et la farce se côtoient, s'opposent et s'accordent pour notre plaisir. Très différent m'est apparu le Tévié du film de Maurice Schwartz (qui interprète le rôle-titre). Adapté d'un chapitre du roman, tourné en 1935 alors que les persécutions contre les Juifs se répandaient avec violence en Allemagne : le film nous montre l'épisode du mariage de Hawè (fille de Tévié) avec un "goy", fils du pape. Hawè est répudiée par sa famille. Goldè, la mère, meurt. Le malheur s'abat sur Tévié. Une ordonnance du Tzar demande l'expulsion des Juifs. Après avoir vendu ses biens, Tévié part dans l'indifférence des voisins muets et lâches. Hawè désespérée, rejoint son père. Présenté ainsi, nous sommes en plein mélodrame sentimental, mais le drame historique est pressenti. Tévié et sa famille sont des victimes. Toute la dimension combative de Tévié, son opti-

misme, sa sagesse réfléchie ont disparu. Monsieur Joseph Shein, metteur en scène de théâtre Yiddish, assistant à la présentation du film a fait remarquer que la vision de Cholem Aleichem était plus large, plus ouverte, plus humaniste. A la fin du livre, Tévié part pour la terre d'Israël. Il sait alors qu'il ne sera plus Tévié, image du petit peuple du Yiddishland. La devise de Tévié : " Si tu veux vivre, si tu ne veux pas vivre : c'est égal. Tu dois vivre.. " nous interpelle encore. Lisez ou relisez Tévié le Laitier, en français ou mieux en yiddish : une bonne manière de se reconstruire... Jacqueline Kremski La soirée fut présentée par Sarah Rozenberg.



soirée cinéma

A la découverte du Sentier

Très intéressante soirée organisée le 20 décembre 2000, pour entendre Nicole VASSEUR à propos de son livre sur : " Il était une fois le Sentier ". Journaliste et fille d'un confectionneur du sentier, elle était à même de mener cette vaste étude qui s'étend sur le 20^e siècle, qui se lit comme un roman. Tout au long des 400 pages de cette saga, nous rencontrons l'arrivée des premiers émigrants du Bosphore, grecs, turcs, arméniens, juifs ashkénazes, puis la longue liste des travailleurs émigrés venus du monde entier : Chine, Japon, Sri-

Lanka. De très nombreuses réussites ont jalonné ce parcours dans le sentier : Virginie, Naf-Naf, Blanc-Bleu, Librati, Morgan, Darel, etc. etc., qui en ont fait la renommée. Ce livre sera une découverte pour les lecteurs non avertis du monde de la confection et des " schmatess ", et un ravissement pour les acteurs de cette aventure.

Il était une fois le Sentier
Nadine Vasseur

Paul Eiche.



Grande première à l'Union : Pourim

Le 11 mars 2001, l'Union s'est réservé le plaisir d'accueillir ses enfants et ses petits-enfants pour la fête de Pourim, l'une des fêtes les plus joyeusement animées de l'année. Revêtus de rose, de fushia, de mordoré, de rouge grenat, de noir satiné et de tous les bleus du ciel, nos petits, déguisés, maquillés, malicieusement dissimulés sous des masques d'oiseaux et de papillons multicolores, ont paré de lumière les murs de notre local. Enfin, bien installés en rond, munis de leurs crécelles, ils ont attendu très patiemment que leur soit racontée l'histoire millénaire de la reine Esther. Reprenant le flambeau de leurs aînés, Sylvie et Gérard, avec leur talent de conteur, de mime, de chanteur et de musicien, ont avec cœur déroulé la meguila d'Esther et de son peuple pris sous les griffes d'Aman. Invité par le narrateur à participer au déroulement du récit, notre jeune auditoire, ravi,

nous a gratifiés d'un concert de crécelles à chaque évocation du nom d'Aman, comme le veut la tradition. Et ce fut un succès ! Pour leur grande joie, Gérard et Sylvie ont été chaleureusement applaudis, complimentés et remerciés de leur généreuse participation. Une distribution de friandises, un copieux goûter, des jeux, ont joyeusement mis fin à cette journée de fête qui a rassemblé petits et grands, jeunes et moins jeunes, dans une ambiance de convivialité et d'amitié.

Nadia Grobman



Un membre de l'Union centenaire

En janvier 2001, notre ami

Abram Archambaud

avait fêté ses 100 ans.

La Fondation Rothschild dans laquelle il se trouvait a voulu honorer ses centenaires par une petite fête. Une délégation chaleureuse et sympathique de notre Union y a été invitée et lui a transmis l'amitié de tous ses adhérents. Abram Archambaud né à Lukow, Pologne, était tailleur.

Engagé volontaire en 1939, affecté au 23^e RMVE, démobilisé en septembre 1940, il a passé la période de la guerre dans la clandestinité. Il a fondé une famille, a eu un garçon tragiquement disparu dans un accident de montagne.

Il a toujours été un fidèle et actif militant de l'Union et, durant de nombreuses années, membre du Comité Directeur.

Il est décédé le 19 mars 2001.

Que sa famille trouve ici nos plus sincères condoléances.

Nos plus sincères condoléances aux familles

de nos membres décédés:

Mme BOUTERWASSER Sarah

Mme JUSTMAN Ida

Mme GOLEMANAS Margolé

Mme SZEFLER Sara

M. ALMAN Icek

Docteur BORENSTIN Jacob

M. BURTIN Lejzor

M. GOTESMAN Albert

M. GANCYLUS Mayer

M. KARAS Henri

M. KRYSZTAL Joseph

M. MULAR Berko

M. NIESWIC Chaïm

M. SERMAN Mosek

M. NISENAGE Charles

M. TCHARNY Ocher

M. ZOLF Maurice

Félicitations à Jeanine Simon et son mari

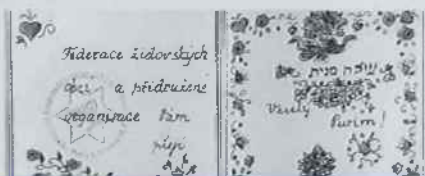
(fille de notre regretté camarade Czarny)
pour la naissance de leur petite fille

Eisa

et de leur petit-fils

Sacha.

Félicitations et Mazel Tov aux jeunes
parents et aux grands-parents.



Reçu de la Fédération des Anciens
Résistants et Combattants Juifs Tchèques
en remerciements de nos dons de soutien.

Nos plus sincères félicitations à notre amie

Batia Baum

qui a reçu le prix Korman pour sa vie
consacrée à la défense de la culture yiddish.

Le prix Foulon a été décerné
par l'Académie des Sciences

à

Daniel Zytnicki,

directeur du laboratoire

de neurophysique et physiologie

du système moteur

à l'Université René Descartes à Paris.

Les parents, nos amis :

Hélène et Henri ont raison d'être fiers.

Nos plus sincères
félicitations à notre amie

Claire Falinower

à l'occasion de la
naissance de son petit-fils

Julien

Nos plus sincères vœux
de prompt rétablissement à
notre ami

Jacques Stryzewsky

que nous espérons
revoir le plus
rapidement possible
à la chorale.

Courage "Chocolat" !!!

Nous témoignons à notre ami

le Dr Michel CUKIERMAN,

membre de notre secrétariat et secrétaire-général

de notre "Commission du Dernier Devoir"

notre amitié et notre soutien les plus chaleureux dans les douloureuses
circonstances qu'il traverse avec la perte de son épouse RIVKA.

D o n s

M. M. Felentain 1 000 frs.

M. S. Lederfarb 1 000 frs.

Grand merci à ces amis
qui nous font ces dons
tous les ans.

Et ce fut la fête...

le mardi
19 juin 2001
à
19 h 30

la chorale
"Mit a Tam"
dirigée par Hélène Ferrand
et

Yiddish Cabaret
les quatre coins du monde

Salle
Olympe de Gouges
15 rue Merlin
75011 Paris

dans le spectacle
conçu, mis en scène
et animé
par

Gérard Grobman

avec

Bielka
Jacinta
Sylvie Sivann
Michèle Tauber

accompagnées
par
Misha Nisimov

Remerciements et sponsoring
UEVACJEA 28, rue du Renard
75004 Paris
du lundi au vendredi de 14h à 18h
p.a. 1 Adulter 150 frs
Jeunes - 12 ans 50 frs

Billet-Ber

Ce mardi 19 juin 2001 fut une date mémorable. Après avoir salué l'assistance venue très nombreuse, notre président Simon Grobman a passé la parole à notre amie Liliane Capelle, membre du conseil municipal et représentant Georges Sarre, Maire du 11^e, qui nous a fait part de sa joie de nous accueillir comme chaque année dans la salle Olympe de Gouges. Puis ce fut la chorale de l'Union "Mit a Tam", qui sous la direction d'Hélène Ferrand, a inter-

destinait à se produire ensemble, s'attendait-elle, étant donné l'audace du projet, à ce succès, ce triomphe, cet enthousiasme sans pareil !

Ce tour de force a été confié à Gérard Grobman qui a su créer, mettre en scène et animer un spectacle vivant, original dans lequel il a mis en valeur le merveilleux talent de ses interprètes tout en préservant leur personnalité, leur spécificité.

Accompagnées de leurs guitares et de l'accordéon de Misha Nisimov, en solos, en duos, en "à quatre voix" éblouissants, Bielka, Jacinta, Sylvie Sivann, Michèle Tauber, nous ont donné la magique beauté de leur voix pour un concert inoubliable. En héritage des diasporas éparpillées aux quatre coins du monde, elles ont interprété ces musiques, ces chansons juives qui portent en elles la mémoire de notre passé, recueil de nos traditions, source inépuisable de nos tendresses émotionnelles. Un dans une ambiance de chaleur et d'amitié, le public n'est pas près d'oublier cette soirée exceptionnelle et les aventures de l'auteur-compositeur "préssumé" du Rebbè et Chmendrek "l'artiste", alias Gérard, resteront longtemps en mémoire.

"Cabaret Yiddish des quatre coins du monde", la qualité de ce spectacle a dépassé toutes nos espérances.

Et l'an prochain...

Nous sommes là, aussi pour faire la fête.....



Plus qu'un commentaire, ces photos de notre récent banquet montrent à quel point l'ambiance y était chaleureuse et les convives heureux d'y participer. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir en tant qu'invité d'honneur : Mark Freidzan de St Petersburg (Léningrad) membre de la Présidence du Conseil de l'Union des Vétérans Anciens Combattants et Anciens Partisans Juifs de Russie et M. Jacques Goujat de l'U F A C.



Des mots sous les photos.

C'est ça le génie de Prévert : faire qu'avec les titres des poèmes l'on puisse aussi facilement en fabriquer un, même lorsque l'on est complètement profane en la matière. C'est ce que j'ai essayé de faire en rêvant devant les photos d'André Panczer, si bien choisies et en parfaite harmonie avec les poèmes. Quel plaisir de voir nos murs plutôt sérieux d'habitude s'habiller d'autant de rêves et de poésie.

" Encore une fois sur le fleuve ",

" A la belle saison ",

" J'entends la chanson de la Seine ",

" C'est dimanche à Santa Sénilita ",

et les " Etranges étrangers ",

au " folklore " entonnent,

" A L'improviste ",

" la Chanson pour les enfants l'Hiver ",

" Aubervilliers, chanson des enfants ",

" Ne rêvez pas " sur

" La chanson du vitrier " ni sur

" La chanson de l'eau ",

" L'enfance ", " La fleur ", " Le tournesol ",

" Je suis comme je suis ",

" Belle ", Aujourd'hui " c'est " Pour toi mon amour ".

C'est déjà fini, le mirage nous a fait rêver un moment mais il n'est jamais trop tard pour recommencer. Les poètes Yiddish attendent leur tour pour endosser leurs habits du dimanche.

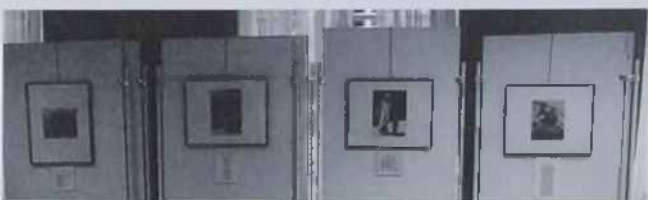
Entre 1900, année de sa naissance et 1977 celle de sa mort, Jacques Prévert aura été l'auteur d'expressions qui sont devenues des monuments historiques nationaux tels que : " Bizarre, bizarre, j'ai dit bizarre ", " Atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? ", " T'as de beaux yeux tu sais ", " Barbara, il pleuvait sans cesse sur Brest ", " Les feuilles mortes se ramassent à la pelle ".

Né à Neuilly-sur-Seine dans une famille bourgeoise le 4 février 1900, il fut le cancre qui regardait l'oiseau lyre par la fenêtre de la classe et faisait le tour de la terre en chemin de fer. Il fit ensui-

te de nombreux " petits boulots " qui lui firent connaître la vie des gens modestes et du prolétariat du début du siècle à Paris, sur les fortifications et la banlieue.

En 1936 il participe au Groupe Octobre en compagnie de Jean Paul Le Chanois, Jean Renoir, Jean Louis Barrault, Raymond Bussière, Mouloudji, Maurice Baquet, Yves Deniaud, Francis Lemarque entre autres à la création de chœurs parlés et de pièces de théâtre militant.

En 1937, il entame une carrière de scénariste-dialoguiste. A partir de cette date, il participe à de très nombreux films dont les plus connus sont : le crime de Monsieur Lange de Jean Renoir - Drôle de drame de Marcel Carné - Quai des brumes - Le jour se lève - Remorques de Jean Grémillon - Les visiteurs du soir de Marcel Carné - Les enfants du paradis - Les portes de la nuit - Les amants de Vérone de André Cayatte - La bergère et le ramoneur de Paul Grimault.



Pendant la guerre, il loue une maison à Tourette-sur-Loup près de Saint Paul de Vence où il cache et fait travailler Joseph Kosma, le décorateur de cinéma Alexandre Trauner, l'assistant réalisateur Jean Paul Dreyfus dit Le Chanois, Jean Levy dit Ferry ainsi que les actrices Simone Signoret et Claude Genia. Gros fumeur et grand buveur, il s'est éteint le 11 avril 1977 en nous laissant les innombrables poèmes et chansons que chacun d'entre nous fredonne ou récite en toute occasion.

Simone Fenal

“ Dieu de miséricorde ”

Dieu de miséricorde, Choisis un autre peuple. Maintenant.
Nous sommes las de mourir, d'être morts.
Et nous n'avons plus de prières.

Choisis un autre peuple
Maintenant.

Nous n'avons plus assez de sang
Pour être des victimes.

Notre demeure est devenue désert
Et la terre pour nous est avare de tombes,
Plus de Livre pour nous des lamentations
Plus de plaintes
Dans les vieux livres saints.
Dieu de miséricorde,
Sanctifie un autre pays,
Un autre mont.
Nous avons dispersé notre cendre sacrée
Sur tous les champs déjà, sur chaque pierre,
Nous avons payé
Avec des vieillards,
Des jeunes gens,
Des nouveau-nés.

Chaque lettre de tes Dix Commandements.

Dieu de miséricorde,

Que ton sourcil de feu se lève :

Contemple les peuples du monde

Et donne-leur les jours d'effroi, les prophéties.

En chaque langue on prêche ta parole,

Apprends-leur les actes

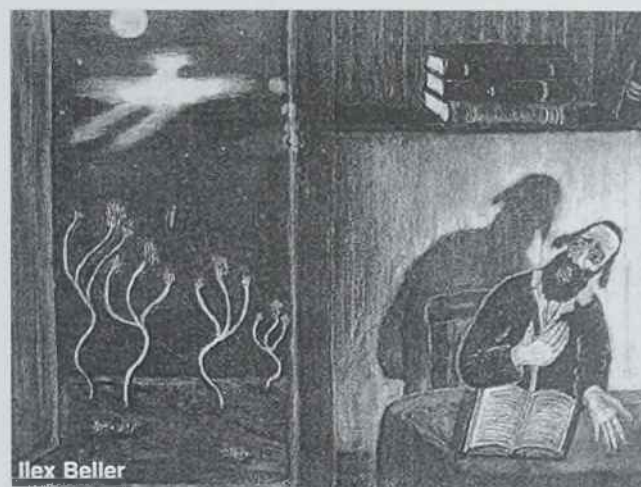
Et les chemins de l'endurance.

Dieu de miséricorde,

Donne-nous l'humble vêtement
Du berger parmi ses moutons,
Du forgeron à son marteau,
De la lingère et du peaussier,
Fussent-ils les plus grossiers.
Rends-nous encore une autre grâce,
Dieu de miséricorde :

Délivre-nous de l'aura du génie.

Ecrit en yiddish par Kadia Molodowski.



Ilex Beller

Traduit par
Charles Dobzynski.

Nos prochaines sorties à l'Opéra :

Rigoletto le 15 septembre 2001

Woyzeck le 5 Novembre 2001

La Bayadère le 21 Novembre 2001

La Khovantchina : le 27 décembre 2001

Une soirée avec notre chorale Mit a Tam

Samedi après-midi, dans une petite salle de la rue du Plateau, près des Buttes-Chaumont, la chorale MIT a TAM nous a fait entendre une partie de son répertoire. D'une tenue parfaite, dirigée avec maîtrise par Hélène Ferrand, la chorale a réjoui les nombreux amis présents. Les chants introduits en français par Batia Baum, se sont succédés, éventail très large depuis les chants yiddish connus de tous, aux psaumes, chants de la guerre d'Espagne et hymne de la Résistance du Ghetto. Plaisir des choristes à chanter, plaisir de la salle à les entendre. Tout s'est terminé dans un pique-nique improvisé,

chaleureux, où chacun a sorti de son sac des spécialités yiddish pour un échange très convivial. Une « vieille amie » de l'Association : Madame D. (bientôt 87 ans) qui m'accompagnait à la soirée, a manifesté avec énergie sa joie d'entendre ces chants et son émotion de retrouver les enfants de ses « copains », adultes aujourd'hui. Elle s'est exprimée à plusieurs reprises : « C'est bien, c'est bien ça. Après nous, ce ne sera pas fini, cela va continuer ». Cette projection dans l'avenir n'est-elle pas le plus beau compliment à offrir à la Chorale et à l'Association. J.K

Le Jazz à l'Union

Il ne se passe plus une saison sans que les murs de notre local ne résonnent au son de la musique de jazz. Et cette fois aussi la salle était comble, toutes générations confondues, pour entendre cette musique qui a beaucoup été imprégnée de mélodies venant du Yiddishland. Les mélodies klezmer ont trouvé leurs résonances dans les sonorités diverses du Jazzland. Merci à la formation de Richard Silbermann pour ces moments de rythme et d'allégresse. Il y a fort à prévoir que c'est une séance qui se renouvellera pour la prochaine saison.

H.S



Sommaire

Sujets	page
Décision du Conseil d'Etat	1
Faut-il libérer Papon ?	2
Lettre à Monsieur Badinter	2
Orphelins de déportés	3
La Commission Drai	3
La situation en Israël	3
Le Barcarès	4
Le Volontaire Szulim Malach	4
Le Secrétaire Général	5
Pourquoi A-G / A G E ?	6
Le coordinateur des activités	6
" Les Lauriers Roses "	7
Levens	7
Les réponses.....	7
La résolution	8
Modification des Statuts	8
Les actifs pour 2001	9
Les peintres juifs	10
Les plaques dans les écoles	10
La cérémonie de Bagneux	12
Les Maisons de Notre Enfance	13
la Commission du Dernier Devoir	14
Enseigner la Shoah	18
Blouses blanches, étoiles jaunes	20
Le C a r n e t	23

Union des Engagés Volontaires
Anciens Combattants Juifs
leurs Enfants et Amis

26, rue du Renard 75004 Paris
tél. 01 42 77 73 32
fax et répondeur
01 42 77 52 59

union-des-engages-volontaires@wanadoo.fr

Directeur de la publication

et rédacteur en chef

David Szejnbaum (Douvette)

Comité de rédaction :

Ilex Beller Jo Okonowski
Nadia et Simon Grobman
Paulette Goldfinger Yvan Korolitski
Paul Roche Henri Stainber
François Szulman Henri Zynicki

Secrétariat : Brigitte Sellam
Annie Khachauda

Maquette : François Szulman

Mise en page : Henri Stainber

Crédit photos :

A. Panczer, 10,16

H. Zynicki pages 8,9,10,11,13,14,15,16,19,21,22

Imprimerie :

H. Dridé

Z.I. des Chanoux

49, rue des Frères Lumière

93334 Neuilly-sur Marne

Commission paritaire n° 1092 D 73

Les textes publiés et signés le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Les manuscrits même non publiés restent la propriété de la rédaction.

Pour préserver la mémoire de ceux qui ont défendu leur pays d'accueil,
Pour sauvegarder la culture yiddish,
Pour lutter contre toutes les formes de résurgence du racisme et de l'antisémitisme,

participez à nos différentes activités : chorale, mémoire, cours de yiddish, peinture, bridge, échecs, sorties collectives, conférences, voyages, films et spectacles.

Adhérez à

I' U.E .V. A. C. J. E. A.

**Union des Engagés Volontaires,
Anciens Combattants Juifs,
leurs Enfants et Amis**

Cotisation annuelle 150 francs,
plus participation aux activités

Adressez vos

Nom.....Prénoms.....

Adresse.....Téléphone.....

au 26, rue du Renard 75004 PARIS

tel 01 42 77 73 32 fax 01 42 77 52 59

C'è pa ma fôte !

Et pourtant si, à en croire certain qui ne se lasse pas de critiquer sur le nombre de fôtes d'ortographe et de saintaxe que l'on peut rencontrer ça et là dans nautre revue et dans les courriers qui parviennent aux adhérents.

L'excuse du bénévolat et de la bonne volonté ne suffira certainement pas, la rédaction de textes dans l'urgence de l'actualité non plus. Alors que faire ?

Ce journal se réalise tant bien que mal avec une toute petite équipe qui ne demande pas mieux que de s'agrandir, et qui verra avec grand plaisir arrivé des caurrecteur motivés et disponibles.

Halors avi ô zamatteurs.

Henri Stainber

Ouverture de la Colo des Enfants et Amis de la C. C. E.

Situé sur la côte de Lumière, à la Barre de Monts en Vendée (80 km de Nantes, face au pont de Noirmoutier), le centre est à 500 m d'une immense plage de sable fin, en bordure de la pinède et des dunes.

Les enfants seront accueillis dans des bâtiments clairs et agréables, disposant de chambres de 6 à 8 personnes, équipées de sanitaires.

Au menu, des activités sportives et de plein air (vélo, jeux, découverte de la nature...), des animations, des veillées (forcément mémorables), la creation d'un spectacle...

Transport : TGV Paris - Nantes puis car jusqu'au centre.

Le séjour se déroulera pendant les vacances de la Toussaint, du dimanche 28 octobre 2001 au samedi 3 novembre 2001.

Ouvert aux enfants de 6 à 14 ans, ce séjour inoubliable vous est proposé au tarif de 1850 f. par enfant. Pour obtenir plus de renseignements, il faut contacter

Charles Leiserowicz

au 01 69 96 43 15

ou au 06 84 04 66 64.